



Observatoire Départemental du Tourisme ®
C.D.T. des Vosges

Atlas géo-touristique 2008

Les hébergements touristiques des Vosges (tome 1)

Mai 2008

•	Présentation générale	3
•	Capacité d'accueil touristique totale	6
•	L'hôtellerie	11
•	Les résidences de tourisme	15
•	L'hôtellerie de plein air	19
•	Les meublés de tourisme labellisés	23
•	Les chambres d'hôtes labellisées	27
•	Les hébergements associatifs et collectifs	31
•	Les structures labellisées Tourisme & Handicap	35
•	Les structures d'accueil pour camping cars	37
•	Les résidences secondaires	39
•	Le taux de fonction touristique	41
•	Les villes et villages fleuris	43
•	Annexes.	45

Cette troisième édition de l'atlas de l'offre en hébergements touristiques est le fruit d'un important travail de collecte et de mise à jour. Ce document constitue un outil de réflexion et de décision, destiné aux porteurs de projets privés et publics. Il présente des données pour chacun des 9 territoires d'observation, mais des extractions peuvent être réalisées pour des découpages administratifs plus fins (ex : communes, canton,...), sur demande auprès du CDT.

→ Population (RGP INSEE 1999) :

- 380 952 habitants, soit 16,5 % de la population de la Région Lorraine ; dont :
 - Épinal : 35 794 habitants
 - Saint-Dié-des-Vosges : 22 569 habitants
 - Gérardmer : 8 845 habitants
 - Remiremont : 8 538 habitants
 - Neufchâteau : 7 533 habitants
 - Vittel : 6 117 habitants

→ Superficie : 5 874 km²

→ Densité : 65 hab. / km²

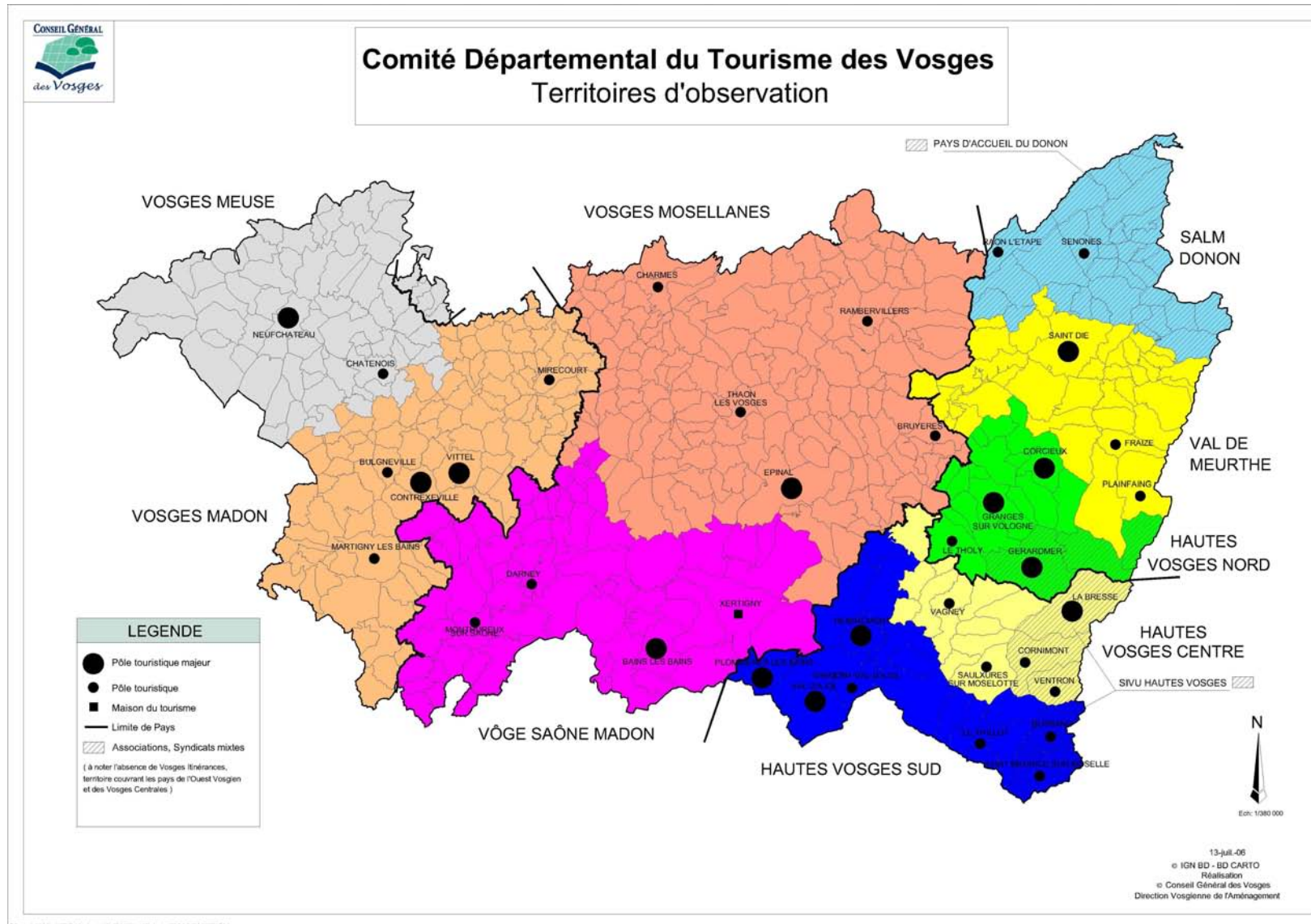
→ Découpages administratifs :

- 515 communes
- 31 cantons
- 3 arrondissements
- 4 pays « Voynet »
- 42 communautés de communes

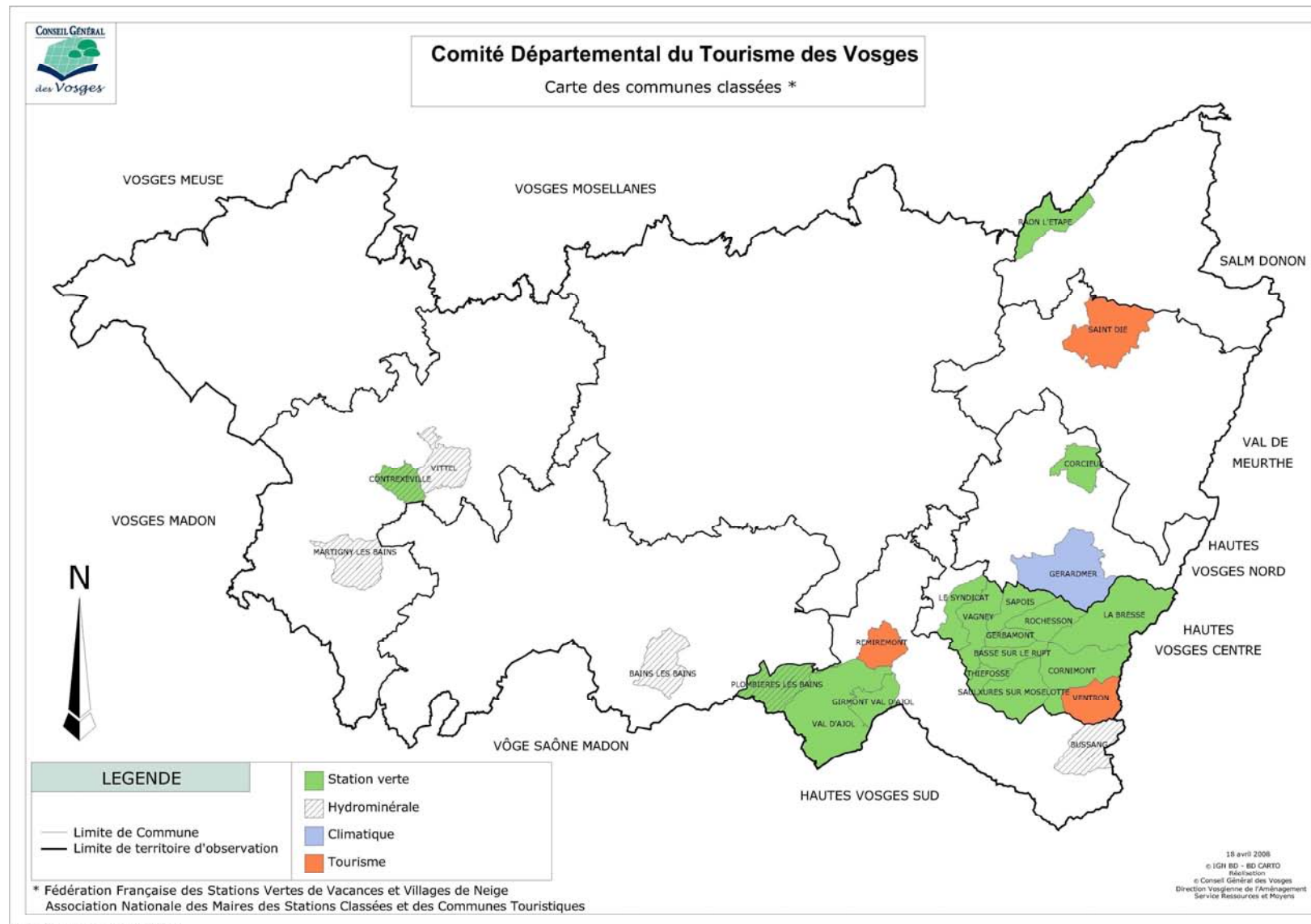
→ Découpages à vocation touristique :

- 9 territoires d'observation (définis par le CDT des Vosges à partir de deux entrées : celle d'une logique de clientèle touristique (forte, moyenne, faible), et celle d'une logique territoriale (Pays, Communautés de Communes, structures touristiques, fédérations).
- 32 Offices de Tourisme & Syndicats d'Initiatives
- 1 syndicat intercommunal (SIVU Hautes Vosges)
- 16 communes adhérentes au label « stations vertes » (voir page 5)
- 10 communes classées par l'Association Nationale des Maires des Stations Classées & des Communes Touristiques (6 stations « hydrominérale », 3 stations « tourisme » et 1 station « climatique ») (voir page 5)

Les Vosges – Territoires d'observation



Les Vosges – Communes classées



La capacité d'accueil touristique en Lorraine

(hébergements marchands hors hébergements associatifs et collectifs, meublés de tourisme et chambres d'hôtes non labellisés)

- La Lorraine compte **1 975 hébergements** touristiques marchands, pour une capacité totale de **73 041 lits**.
- Les Vosges arrivent en 1^{ère} position, la part des lits départementaux représentant **46 % de l'offre régionale**.

La capacité d'accueil touristique des Vosges

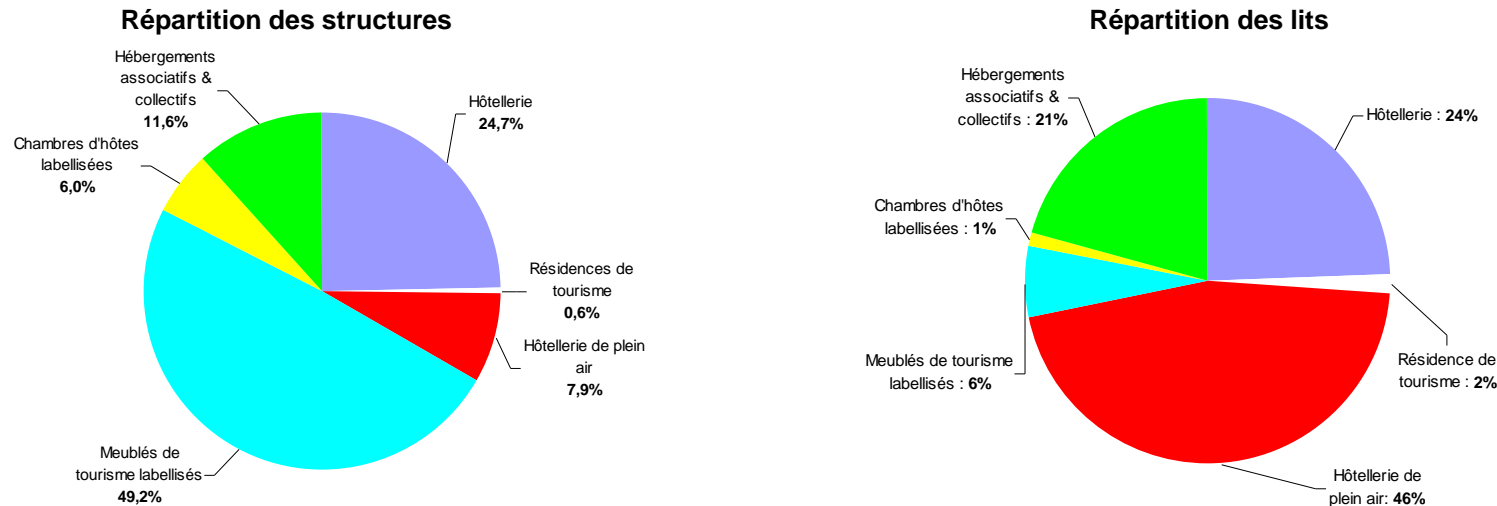
- **18 362 hébergements** touristiques dans les Vosges pour une capacité totale de **129 236 lits**, dont :
 - 66,9 % de lits non marchands
 - 33,1 % de lits marchands
- 1 075 hébergements marchands (-27 vs 2007) pour 42 801 lits (-1 092 vs 2007).

Capacité d'accueil moyenne par type d'hébergement

- Hôtels : **39 lits / hôtel**
- Résidences de tourisme : **117 lits / résidence**
- Campings : **230 lits / camping**
- Meublés de tourisme labellisés : **5 lits / meublé**
- Chambres d'hôtes : **7 lits / structure**
- Hébergements associatifs et collectifs : **72 lits / structure**

Capacité d'accueil touristique totale

Répartition des hébergements et des lits touristiques marchands par typologie de structure



Répartition des hébergements sur le territoire

Territoires d'observation

- **77 % des hébergements** marchands et **76 % des lits** marchands sont localisés dans la partie montagne du département.
- **62,4 %** (vs 61 % en 2007) des hébergements se situent dans les territoires « Hautes Vosges Nord », « Hautes Vosges Centre » et « Hautes Vosges Sud », soit 671 hébergements.

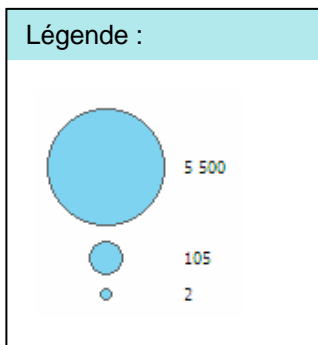
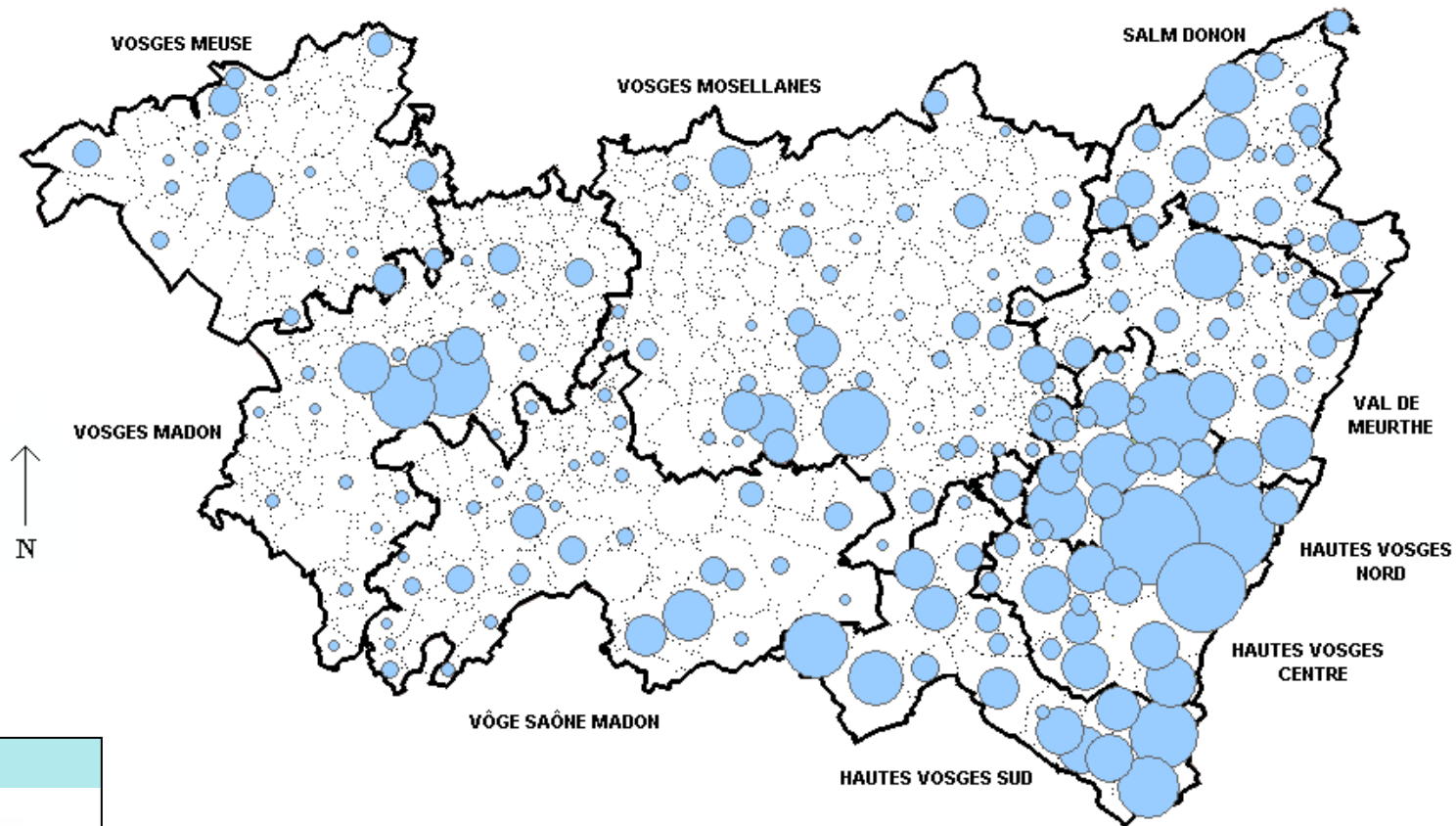
Communes

- **213 communes** possèdent au moins un hébergement marchand sur leur territoire.
- En moyenne, on compte **2,1 hébergements touristiques marchands (soit 83,1 lits) par commune.**
- Le territoire « Hautes Vosges Centre » concentre le plus d'**hébergements** touristiques marchands par commune (16,1 / commune), et le territoire « Hautes Vosges Nord » concentre le plus de **lits** marchands par commune (778,6 / commune).

Moyenne	Nb communes	Nb d'hbgs touristiques marchands / Nb communes	Nb de lits touristiques marchands / Nb communes
Salm Donon	34	1,4	58,2
Val de Meurthe	37	2,9	91,1
Hautes Vosges Nord	20	12,6	778,6
Hautes Vosges Centre	15	16,1	374,6
Hautes Vosges Sud	17	10,5	360,8
Vôge Saône Madon	63	1,1	21,7
Vosges Mosellanes	162	0,6	24,5
Vosges Madon	98	0,6	39,7
Vosges Meuse	69	0,4	13,0
TOTAL	515	2,1	83,1

Capacité d'accueil touristique totale

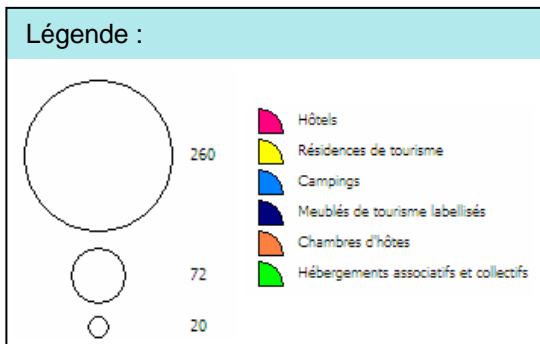
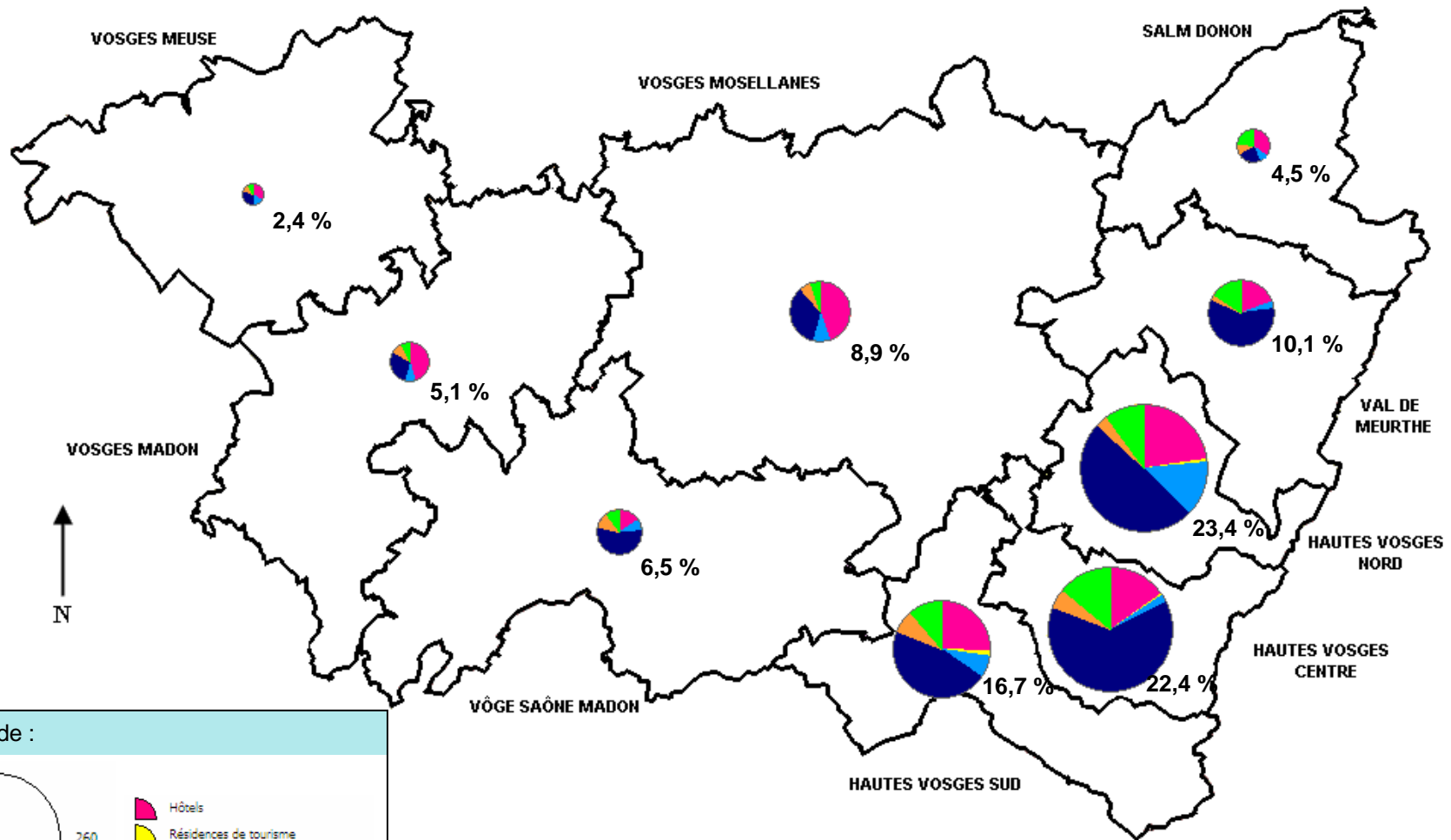
Nombre de lits marchands par commune



Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Clévacances, Direction Régionale du Tourisme, Fleurs de soleil, DDJS, DDASS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, OTSI, Enquête CDT

Capacité d'accueil touristique totale

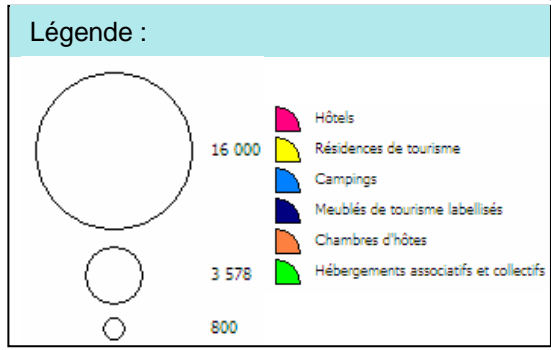
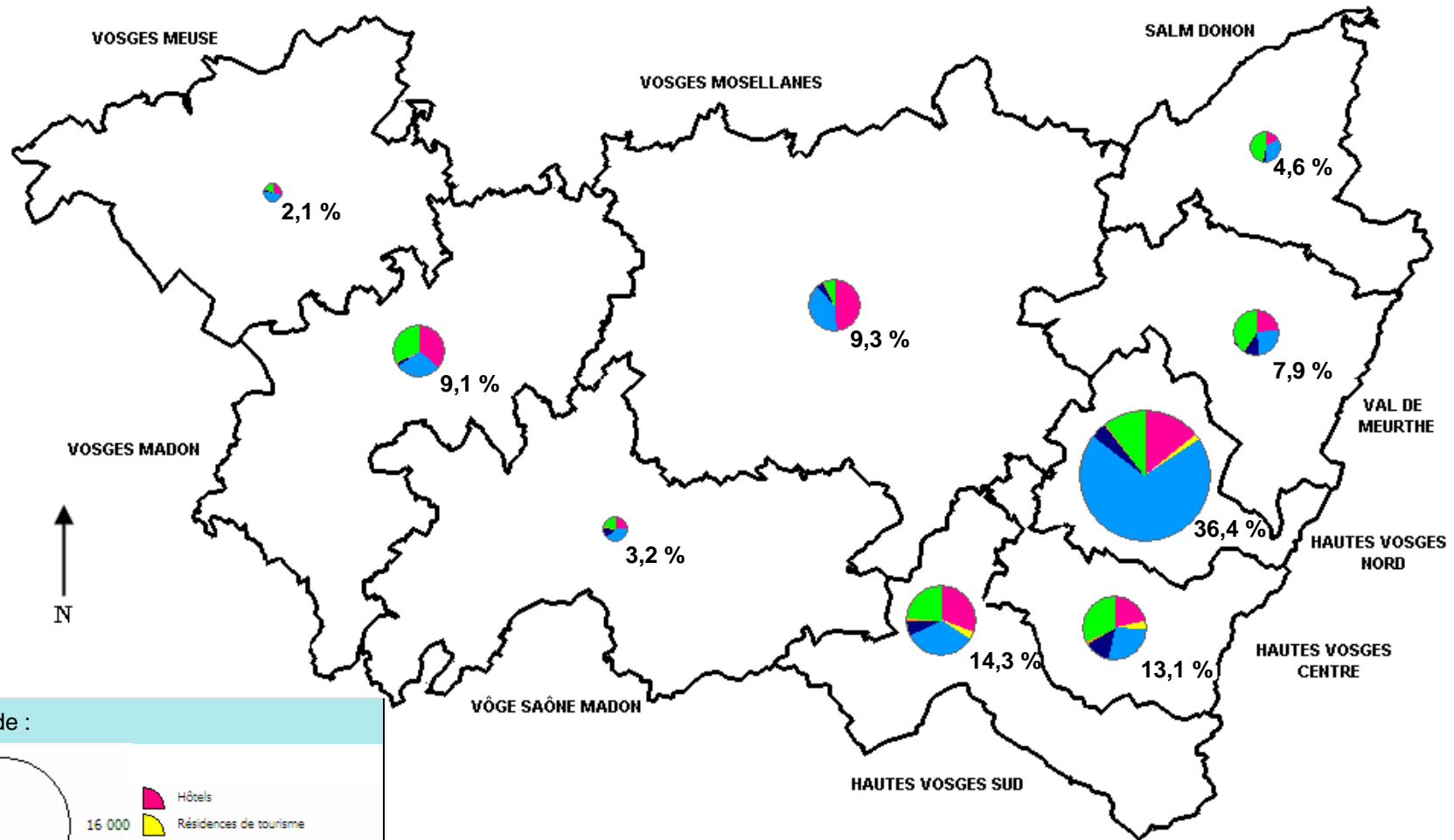
Nombre d'hébergements marchands par territoire d'observation



Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Clévacances, Direction Régionale du Tourisme, Fleurs de soleil, DDJS, DDASS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, OTSI, Enquête CDT

Capacité d'accueil touristique totale

Nombre de lits marchands par territoire d'observation



Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Clévacances, Direction Régionale du Tourisme, Fleurs de soleil, DDJS, DDASS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, OTSI, Enquête CDT

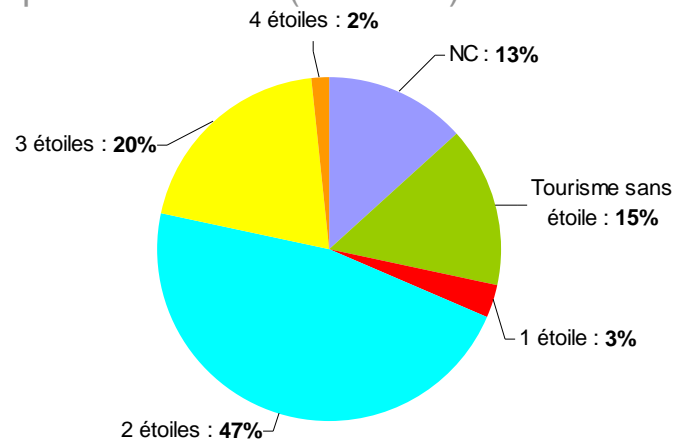
L'hôtellerie en Lorraine

- Le parc hôtelier lorrain est estimé à 569 établissements, soit 31 579 lits.
- La présence d'établissements de grande capacité fait de la Moselle le premier département de la région (en nombre de lits), suivi des Vosges (**10 445 lits**, - 176 vs 2007). Les Vosges arrivent en première position en nombre d'établissements avec **266 hôtels** (-17 vs 2007), contre 144 pour la Moselle, 110 pour la Meurthe et Moselle et 49 pour la Meuse.

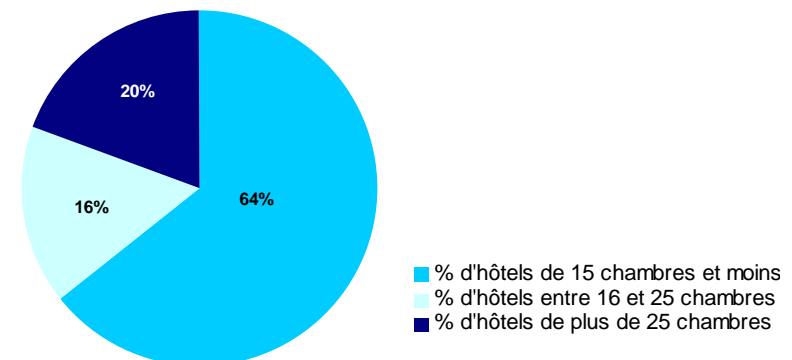
L'hôtellerie dans les Vosges

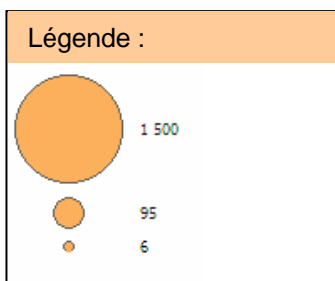
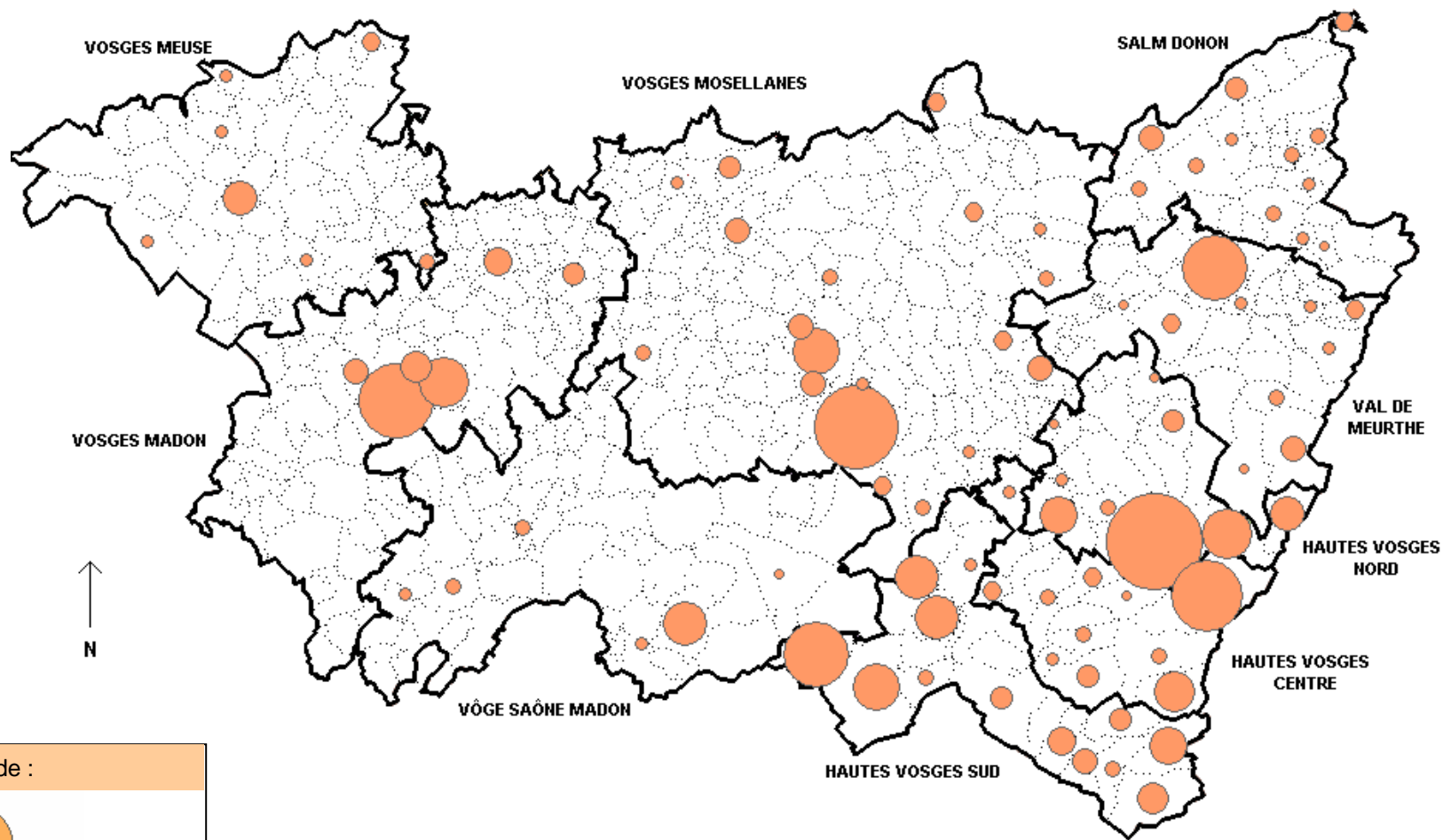
- On constate une légère réduction du parc depuis 2006 (21 établissements de moins, soit environ 700 lits). Ce sont les hôtels non classés et les hôtels 2* qui sont concernés par ce phénomène, les autres catégories restant quant à elles stables.
- Le parc hôtelier vosgien se caractérise par une prédominance d'établissements de faible capacité : 64 % possèdent 15 chambres ou moins. En moyenne, on compte 19 chambres par établissement (moyenne nationale observée pour les hôtels en milieu rural).
- 47 % des hôtels sont classés 2*.
- 81 hôtels sont affiliés à une chaîne d'hôtellerie volontaire. C'est le réseau des Logis qui concentre le plus grand nombre d'adhérents avec 64 établissements affiliés.
- 19 hôtels sont affiliés à une chaîne intégrée.
- 6 établissements sont labellisés Hôtelcert en 2008, contre 4 en 2007.
- Près d'1 commune sur 5 (18,1 %) possède un hôtel sur son territoire.
- 20 communes totalisent plus de 100 lits en hôtellerie, 6 totalisent plus de 500 lits et 2 dépassent les 1 000 lits (Epinal et Gérardmer).

Capacité d'accueil (nb de lits) de l'hôtellerie vosgienne par classement



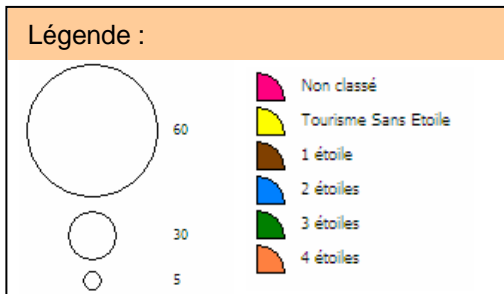
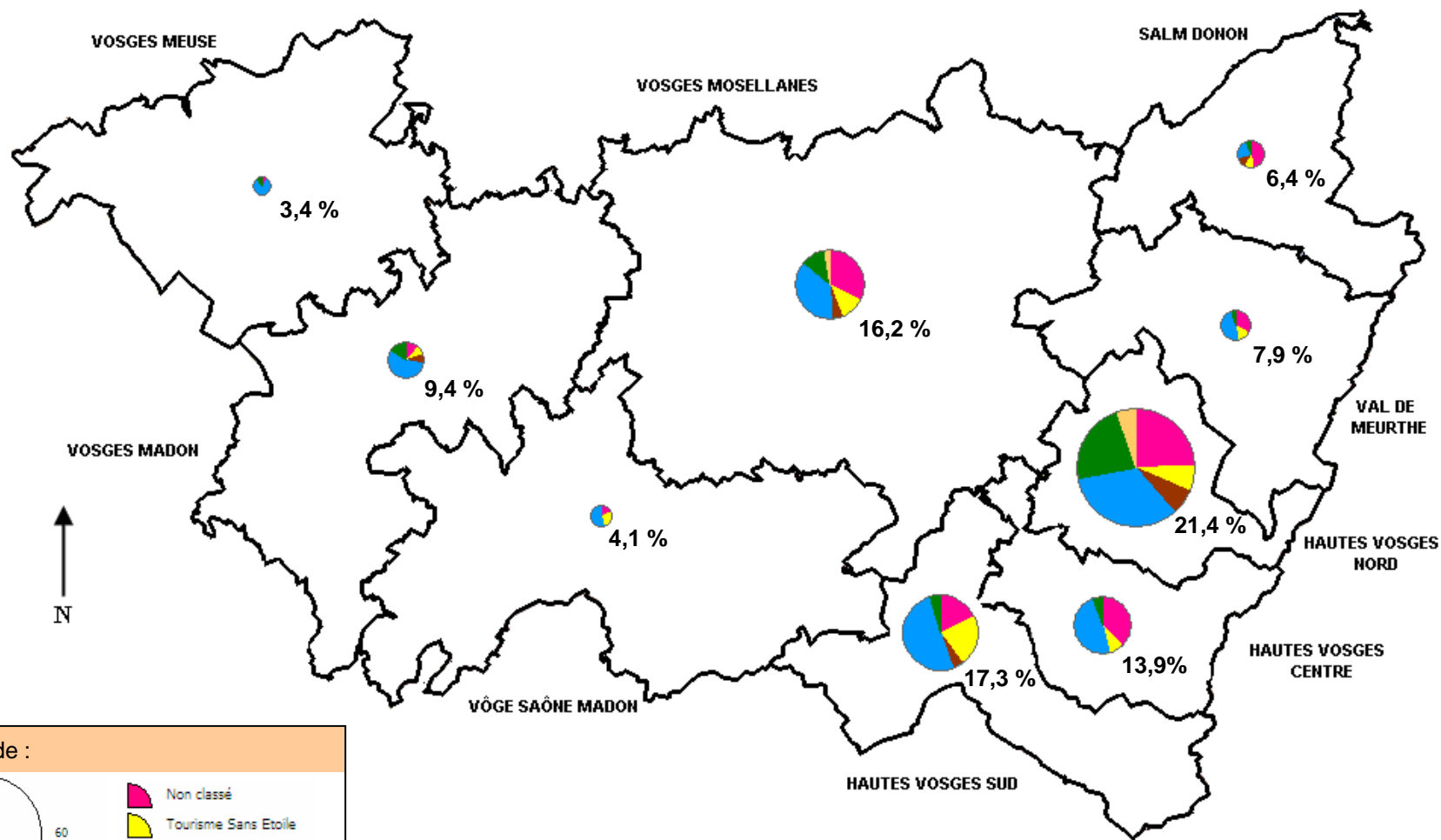
Répartition du parc hôtelier par taille d'établissement en 2008





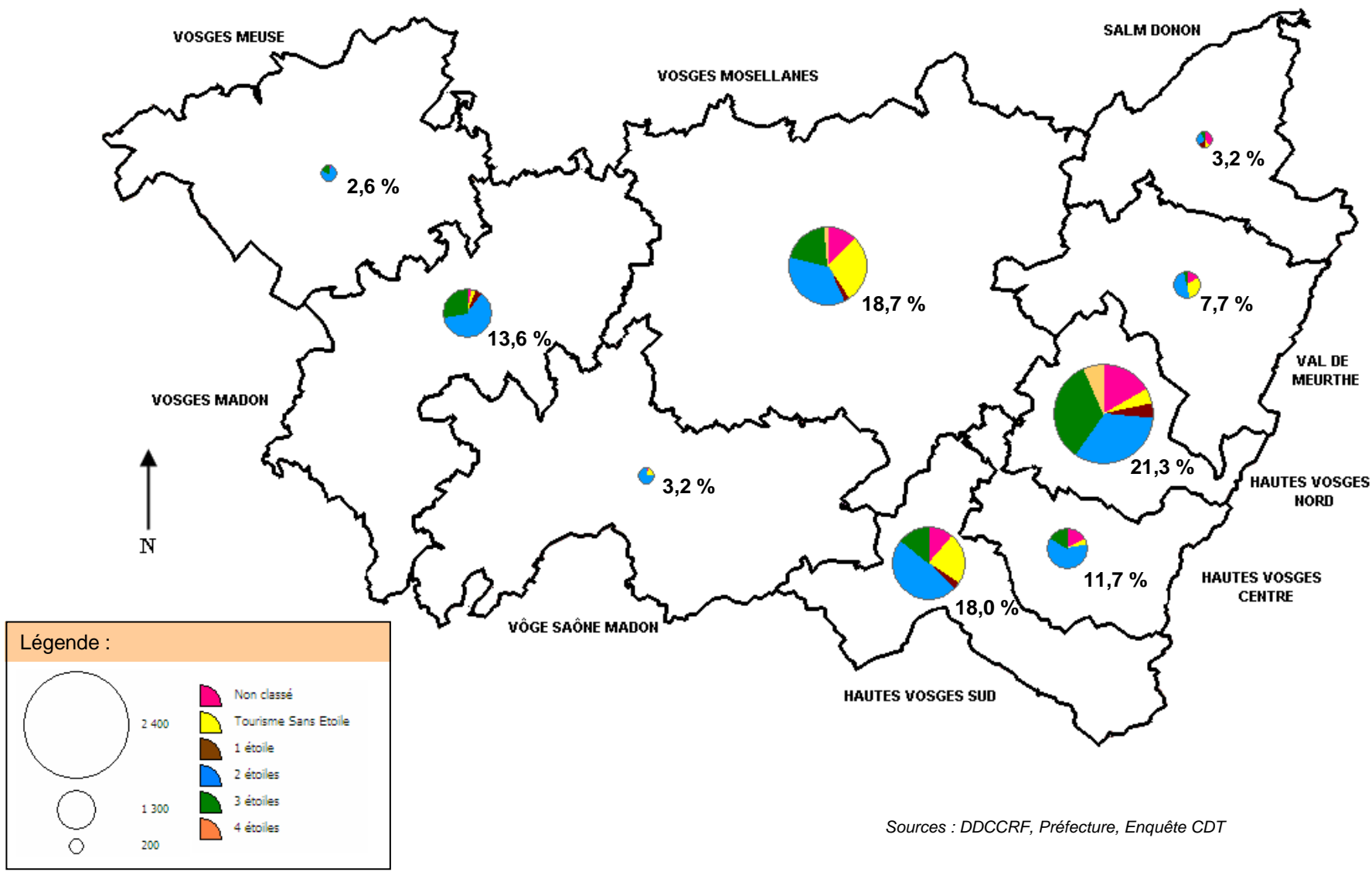
Sources : DDCCRF, Préfecture, Enquête CDT

Nombre de structures et classement par territoire d'observation



Sources : DDCCRF, Préfecture, Enquête CDT

Nombre de lits et classement par territoire d'observation



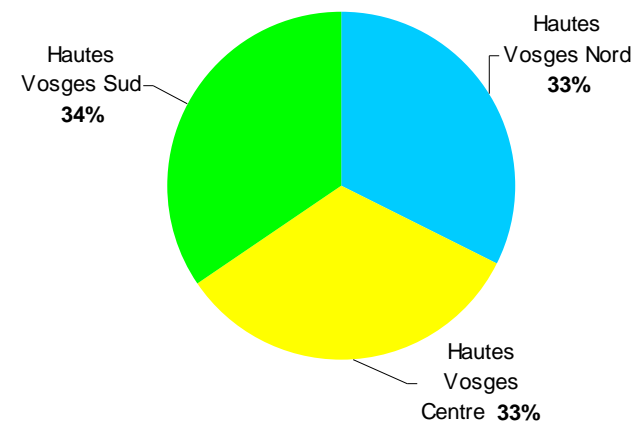
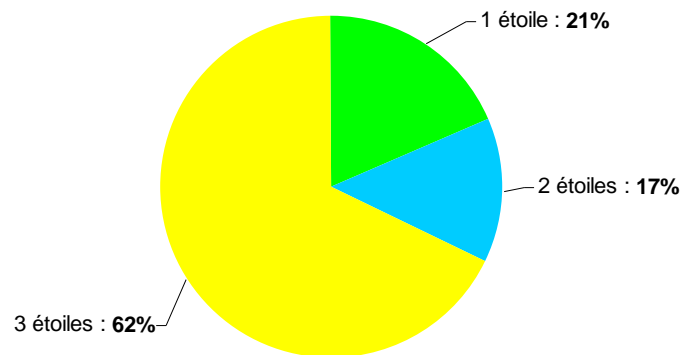
Les résidences de tourisme en Lorraine

- Au total, ce sont 11 résidences qui sont implantées dans notre région, pour une capacité de 1 638 lits.
- Seuls deux départements lorrains possèdent une offre en résidences de tourisme : les Vosges et la Moselle.
- De la même manière que pour l'hôtellerie, si le nombre de structures est plus important dans les Vosges, le nombre de lits est supérieur en Moselle.

Les résidences de tourisme dans les Vosges

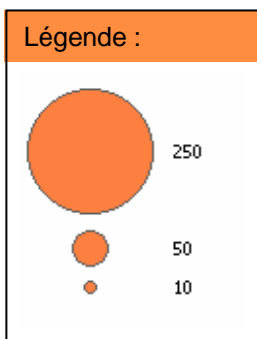
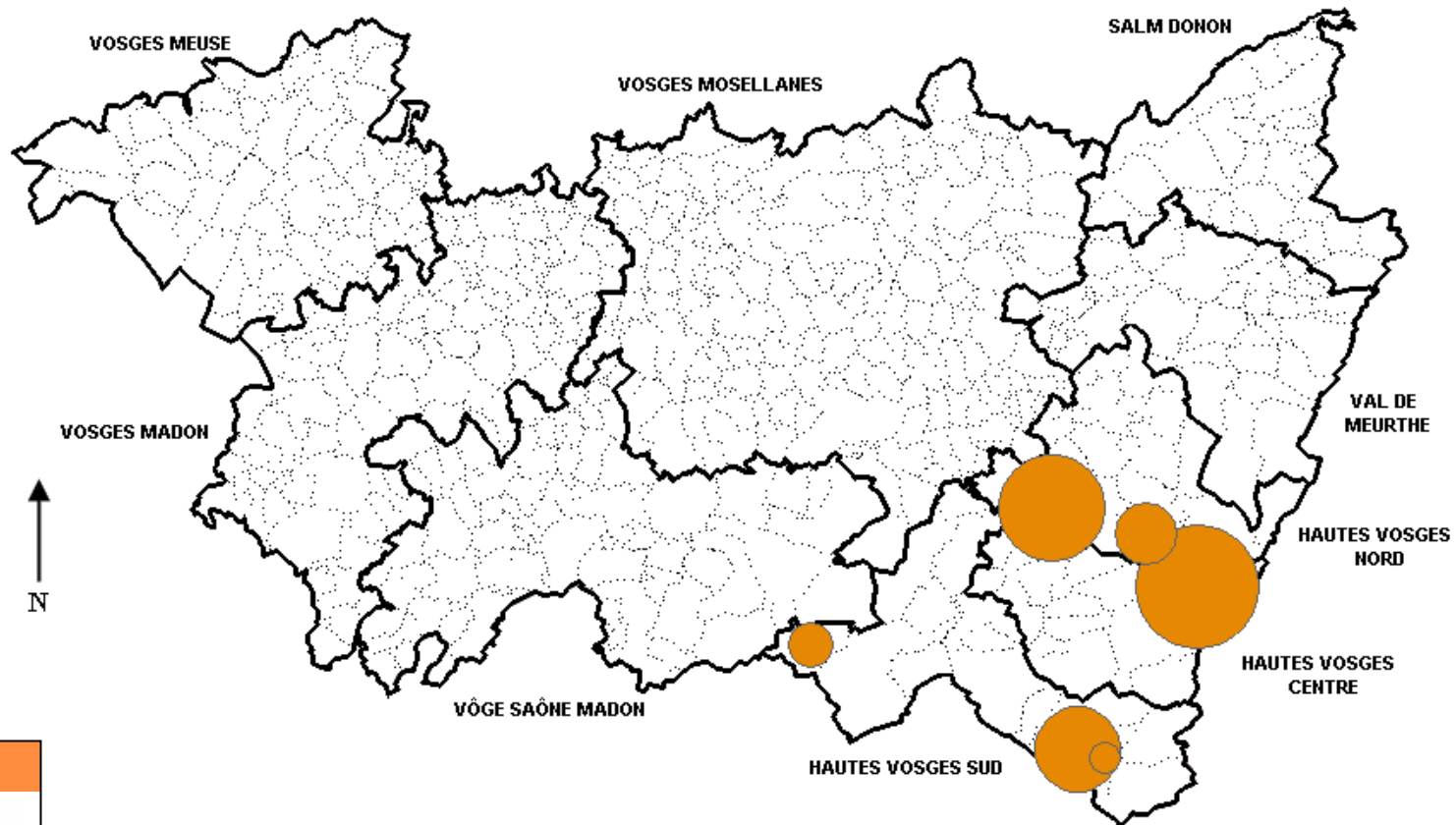
- **6 résidences de tourisme** dans les Vosges (+ 1 vs 2007), pour une capacité totale de **700 lits** (+ 89 vs 2007).
- Le taux de qualification* de ce type d'hébergement est de 81 % : le parc compte ainsi 1 résidence 1*, 1 résidence 2* et 4 résidences 3*.
- Les résidences de tourisme sont situées dans la partie montagne du département, et plus précisément dans les trois territoires d'observation « Hautes Vosges Nord », « Hautes Vosges Centre » et « Hautes Vosges Sud ».

Capacité d'accueil (nb de lits) des résidences de tourisme vosgiennes par catégorie et par territoire



* : *taux de qualification = (nombre de lits 2* + 3* + 4*) / nombre de lits total. Il permet de déterminer le niveau de qualité du parc d'hébergement concerné.*

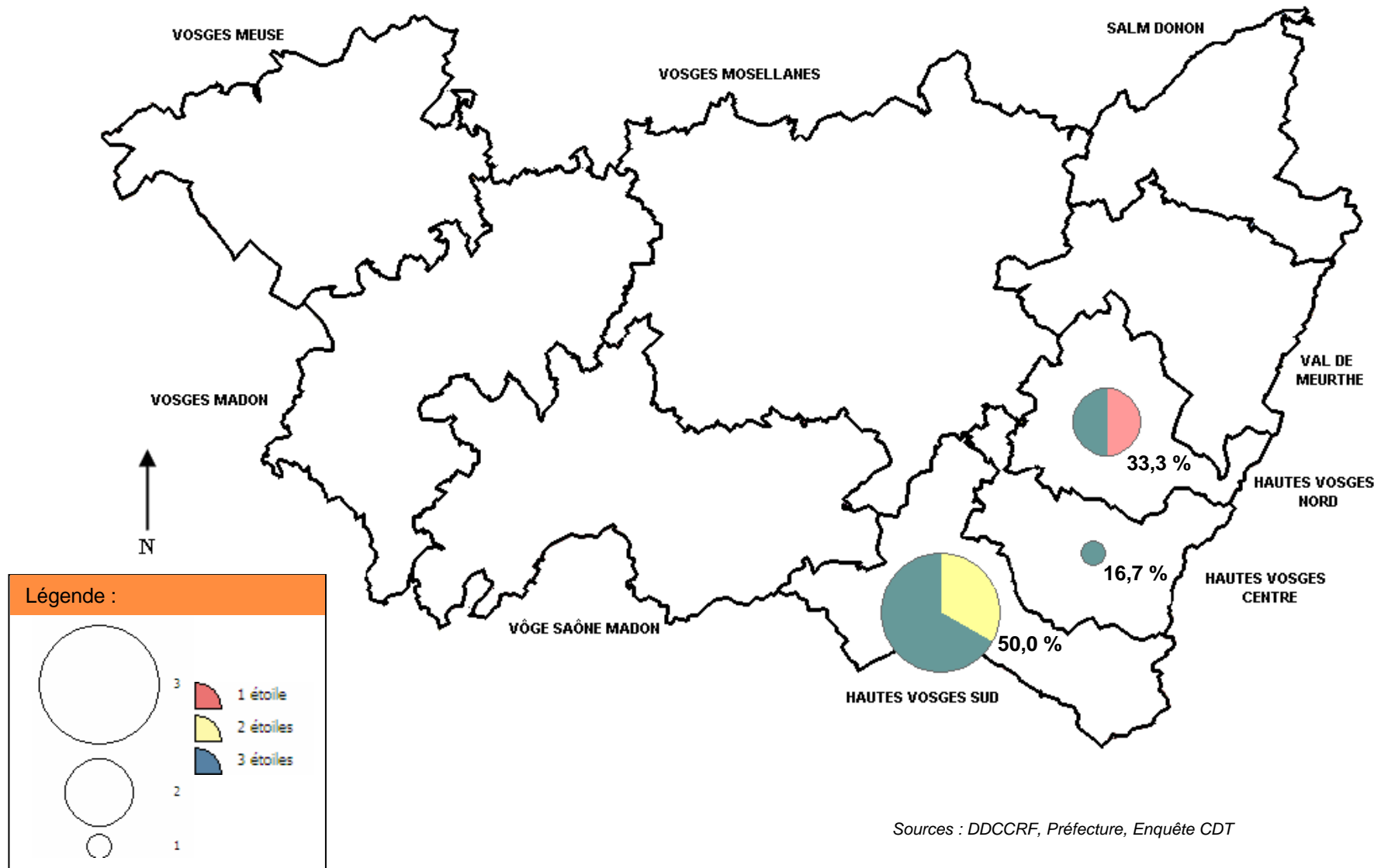
Résidences de tourisme Nombre de lits par commune



Sources : DDCCRF, Préfecture, Enquête CDT

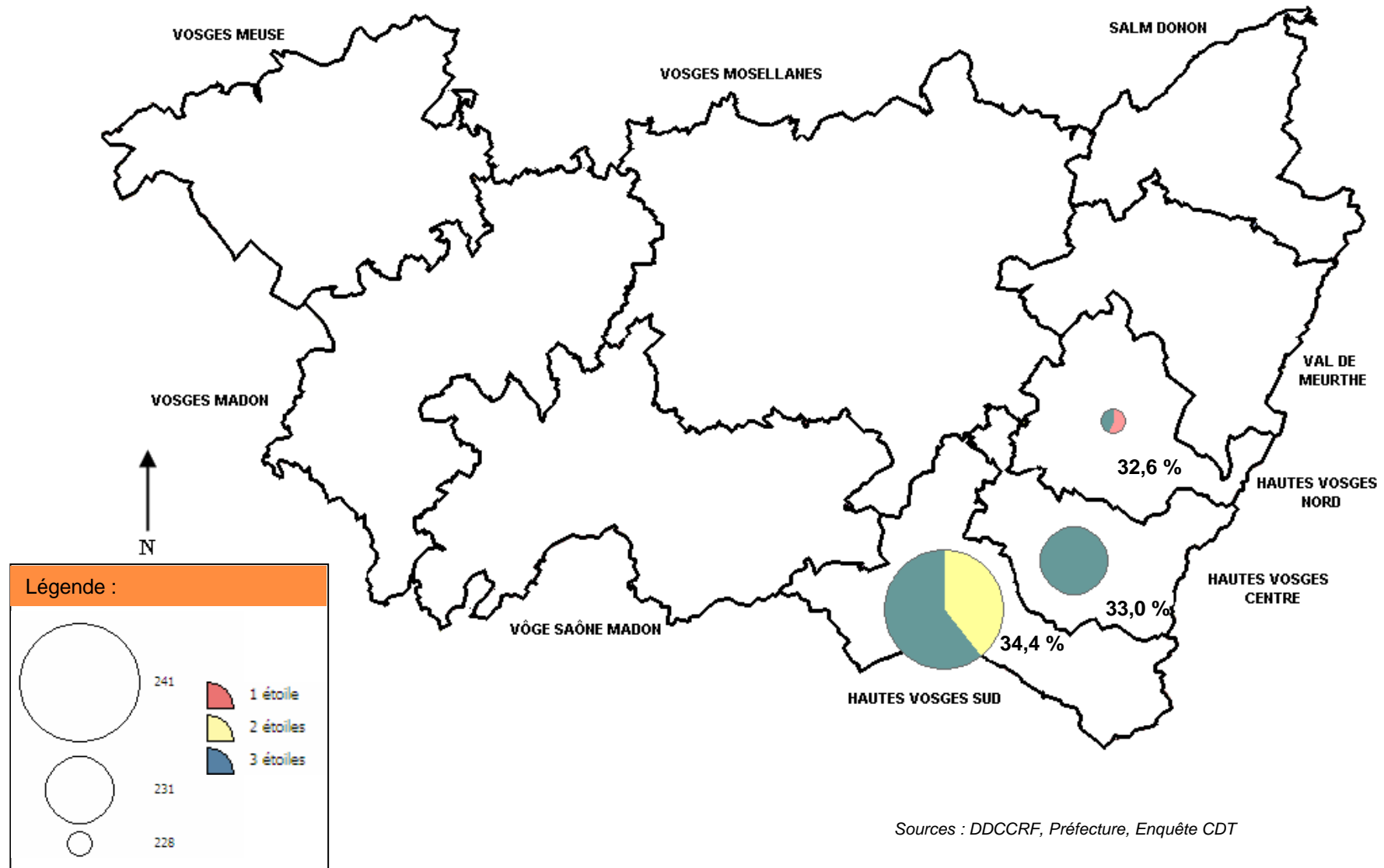
Résidences de tourisme

Nombre de structures et classement par territoire d'observation



Résidences de tourisme

Nombre de lits et classement par territoire d'observation



Hôtellerie de plein air

Capacité en nombre de structures

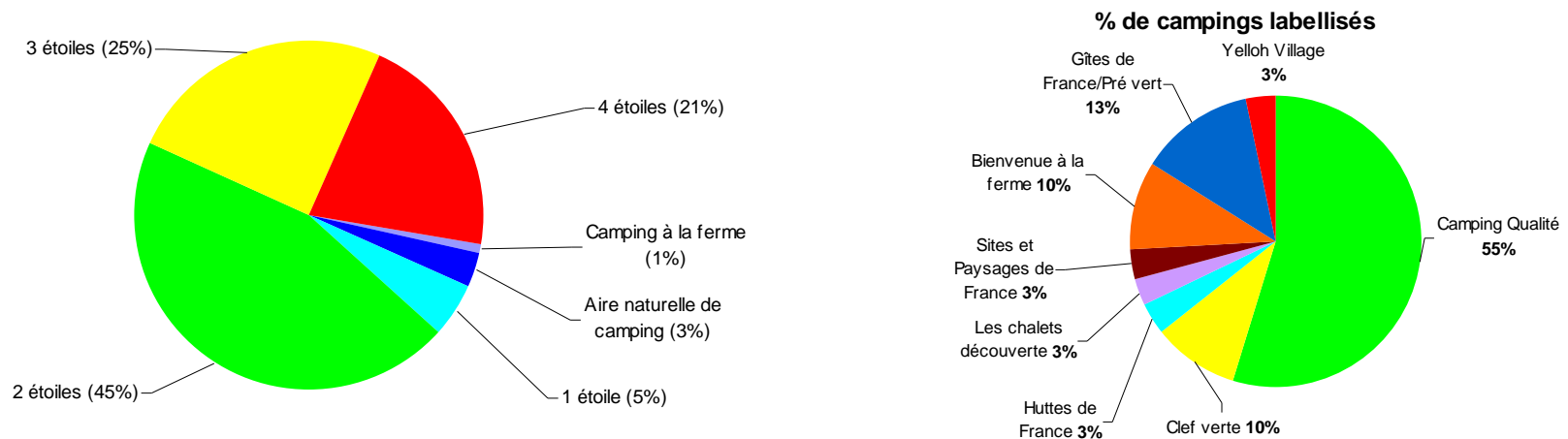
L'hôtellerie de plein air en Lorraine

- Le parc lorrain est constitué de 195 établissements, soit 33 756 lits. C'est le département des Vosges qui comptabilise le plus grand nombre de lits : ils représentent 58 % de la capacité totale de la région.

L'hôtellerie de plein air dans les Vosges

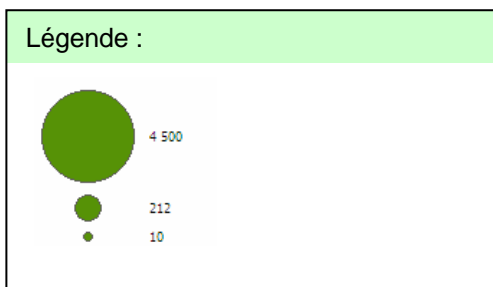
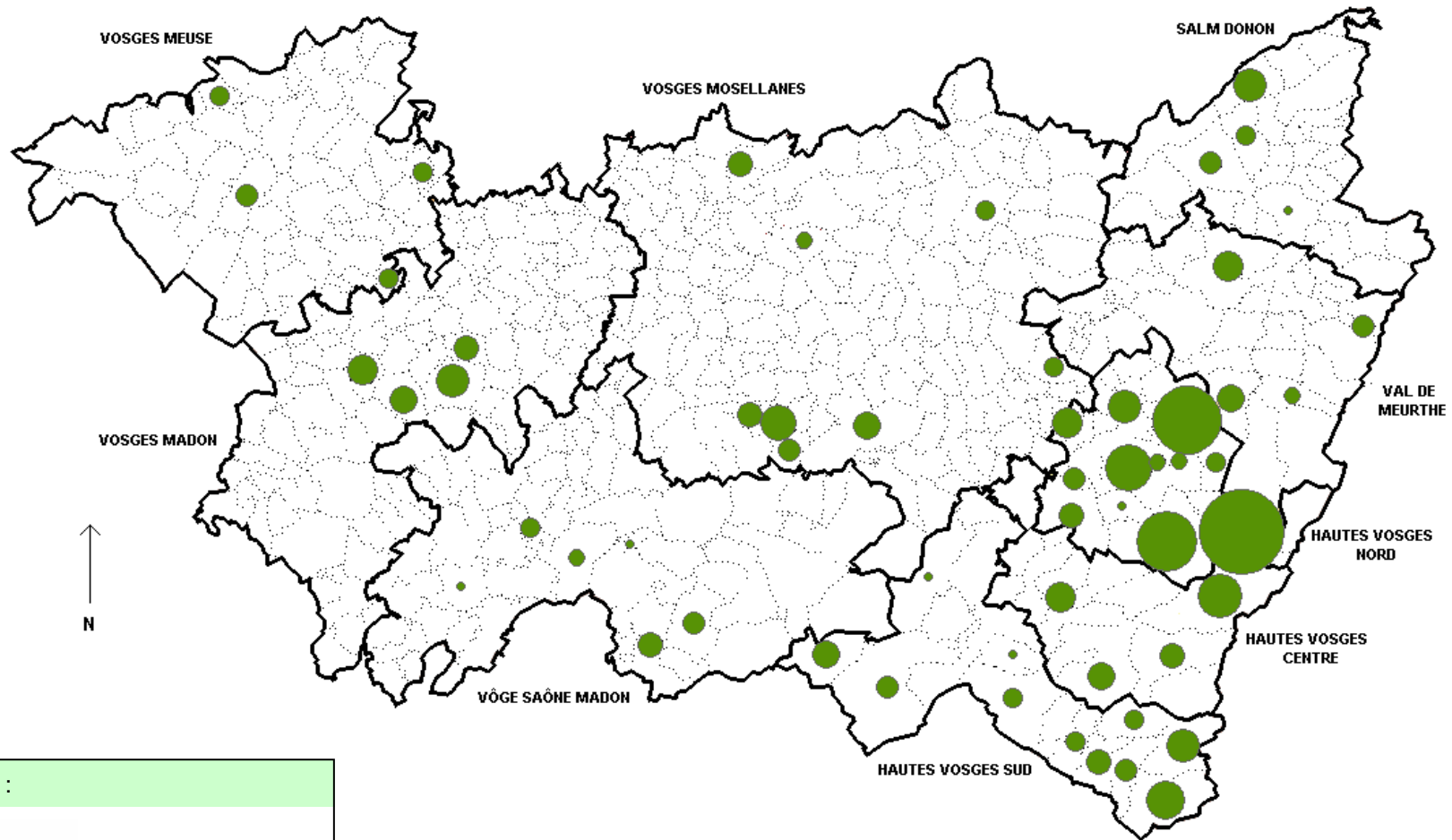
- **85 établissements** (-3 vs 2007) pour une capacité totale de **19 572 lits** (-255 vs 2007).
- La capacité générée par l'hôtellerie de plein air représente près de la moitié de la capacité en hébergements marchands du département (46 % des lits).
- 45 % des campings sont classés 2*, et un peu plus d'un quart (27 %) sont classés 3 ou 4*.
- 31 campings sont adhérents à une marque ou à un label, dont 17 campings qualité (6 498 lits).
- On observe une moyenne de 77 emplacements par camping (37 emplacements en 1*, 197 en 4*).
- 57 communes sont équipées d'au moins 1 camping.
- 6 communes ont une capacité d'accueil (en camping) d'au moins 500 lits, et 3 ont une capacité supérieure à 1 000 lits . Les communes les plus équipées sont Gérardmer (1 770 lits), Corcieux (2 547 lits), et Xonrupt Longemer (4 266 lits).
- C'est le territoire « Hautes Vosges Nord » qui concentre donc logiquement la majorité des structures d'hôtellerie de plein air (55,4 % des lits).

Capacité d'accueil (nb de lits) de l'hôtellerie de plein air vosgienne par catégorie

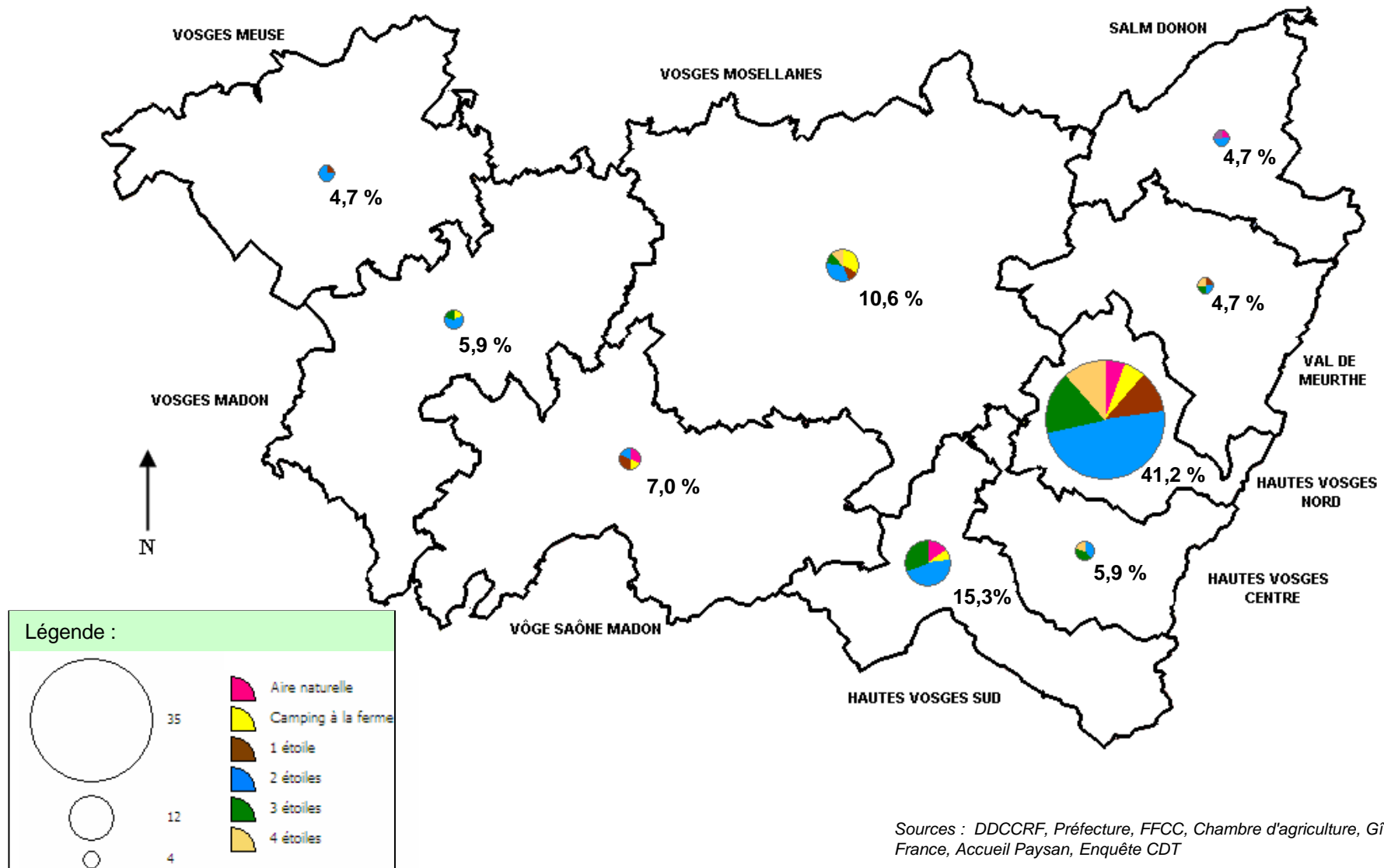


Hôtellerie de plein air

Nombre de lits par commune

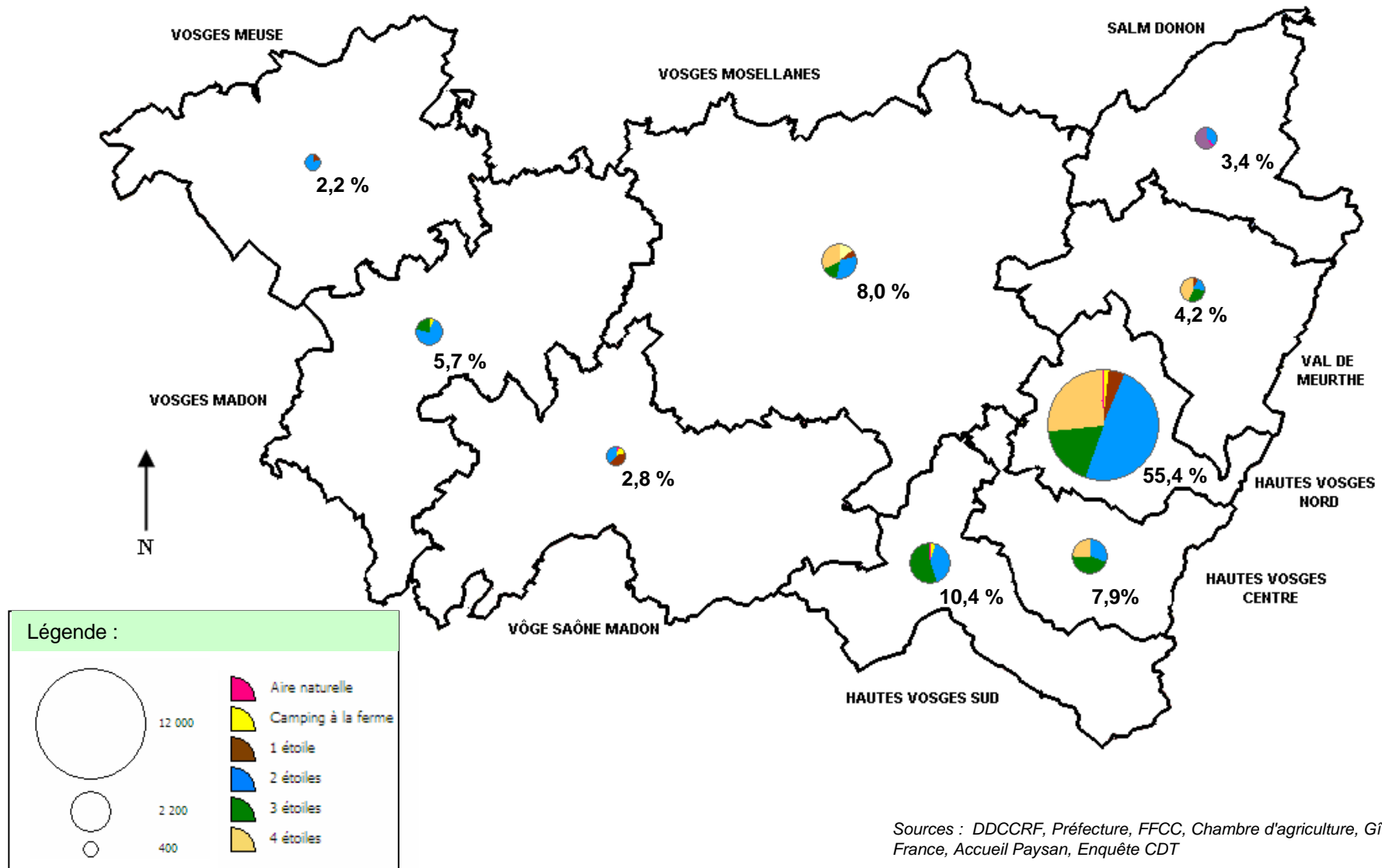


Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Accueil Paysan, Enquête CDT



Hôtellerie de plein air

Nombre de lits et classement par territoire d'observation



Les meublés de tourisme labellisés en Lorraine

- Au total, ce sont 906 meublés de tourisme labellisés (4 667 lits) qui sont implantés en Lorraine. Les Vosges concentrent 57 % des lits.
- Le parc est fortement marqué par la prédominance du label Gîtes de France (97 % de l'offre).

Les meublés de tourisme labellisés dans les Vosges

- **529 meublés labellisés**, pour une capacité totale de **2 659 lits**.
- 96,7 % des structures sont labellisées Gîtes de France. Seulement 17 structures, (soit 98 lits) possèdent un autre label / marque, ou un label / marque complémentaire.
- La **montée en gamme** de l'offre de meublés s'amorce : si le parc des 2 épis est resté stable entre 2007 et 2008 et s'il est toujours le plus important, on a en revanche constaté une baisse du nombre de meublés 1 épi (- 8 structures / - 32 lits) et une hausse du nombre de meublés 3 épis (+ 15 structures / + 117 lits).
- Un quart des communes du département (130) possède sur leur territoire un ou plusieurs meublés de tourisme labellisé, ce qui fait de ce type de structure le **mode d'hébergement marchand le plus diffus** du département.
- 5 communes offrent une capacité supérieure à 100 lits, dont 2 supérieure à 150 lits : Xonrupt-Longemer (154 lits) et La Bresse (188 lits).
- On observe une forte concentration des meublés dans le massif (82 %), et plus particulièrement dans les territoires «Hautes Vosges Nord», «Hautes Vosges Centre» et «Hautes Vosges Sud» (qui représentent 68 % du total « Vosges » et 83 % du total « massif »).

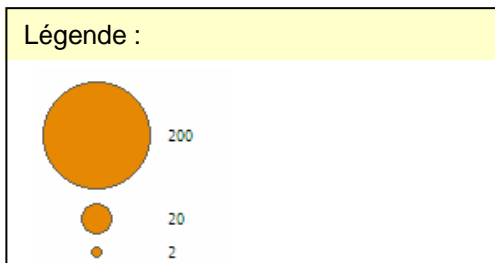
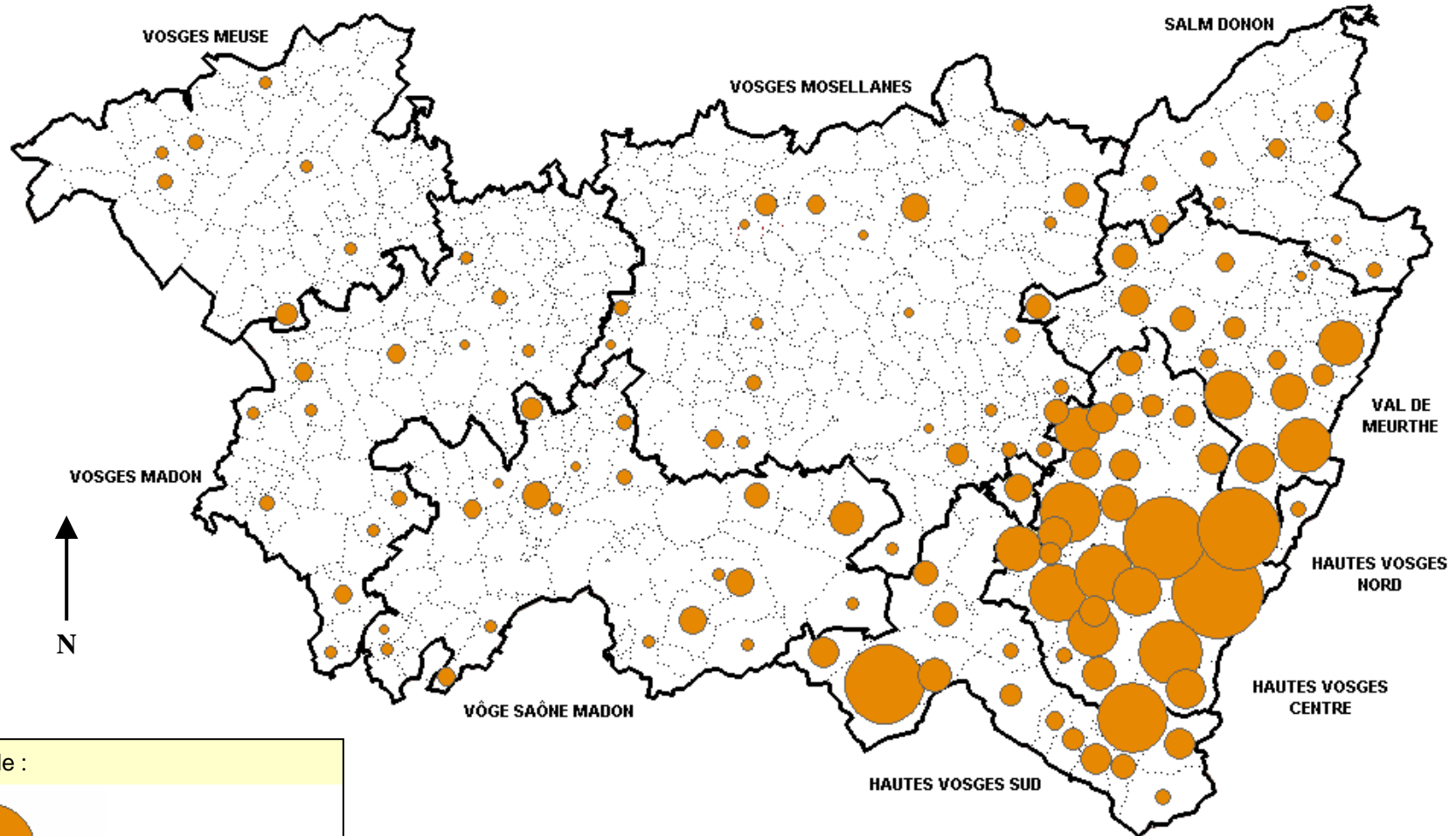
Capacité d'accueil (nb de lits) des meublés de tourisme labellisés vosgiens par label / marque et par classement



Attention ! Ces données ne sont pas exhaustives : elles ne représentent pas l'ensemble du parc de meublés, mais uniquement le parc de meublés **labellisés**.

Meublés de tourisme labellisés

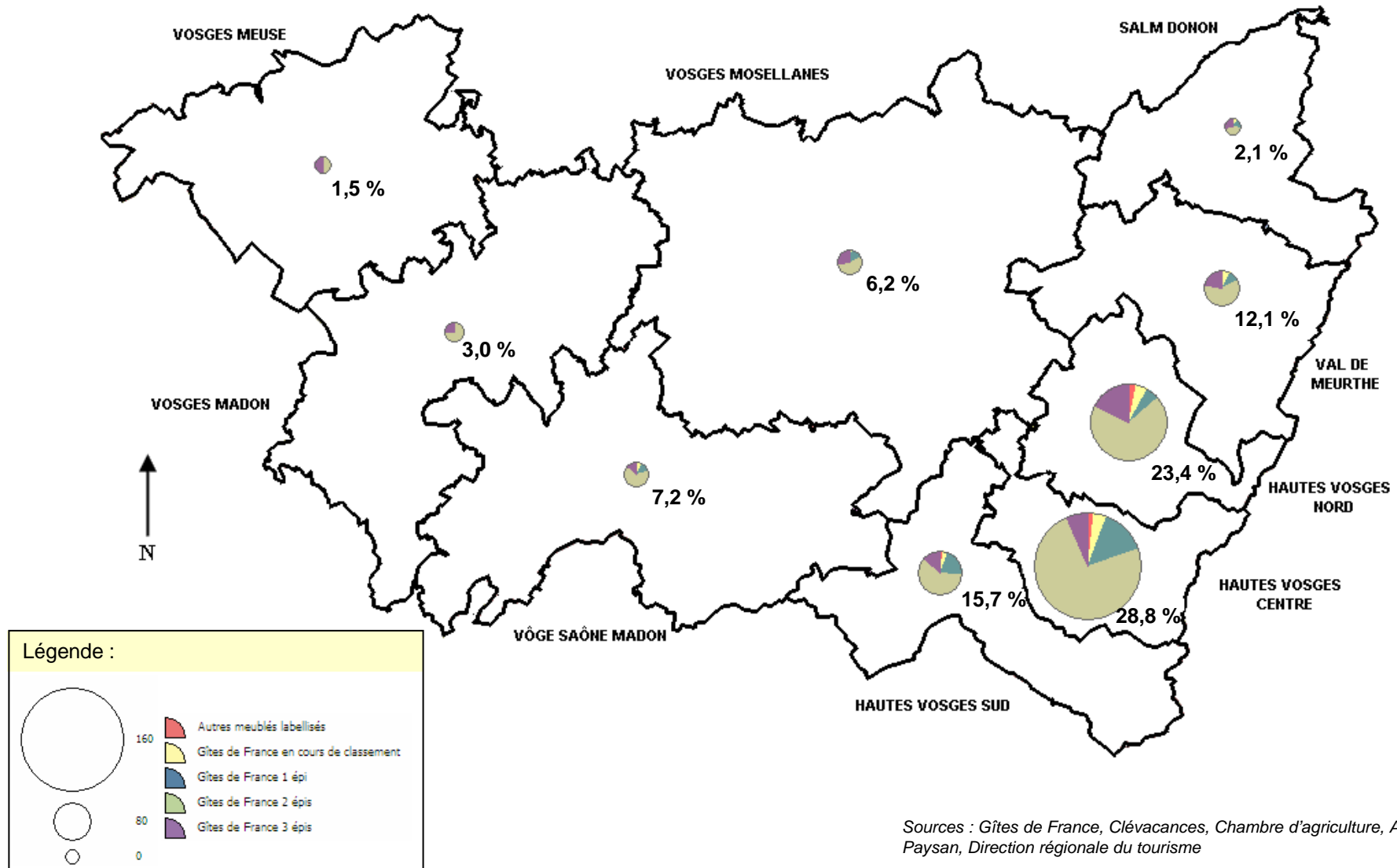
Nombre de lits par commune



Sources : Gîtes de France, Clévacances, Chambre d'agriculture, Accueil Paysan, Direction régionale du tourisme

Meublés de tourisme labellisés

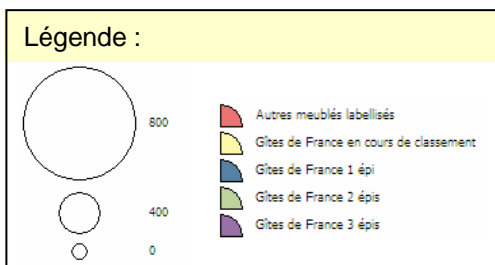
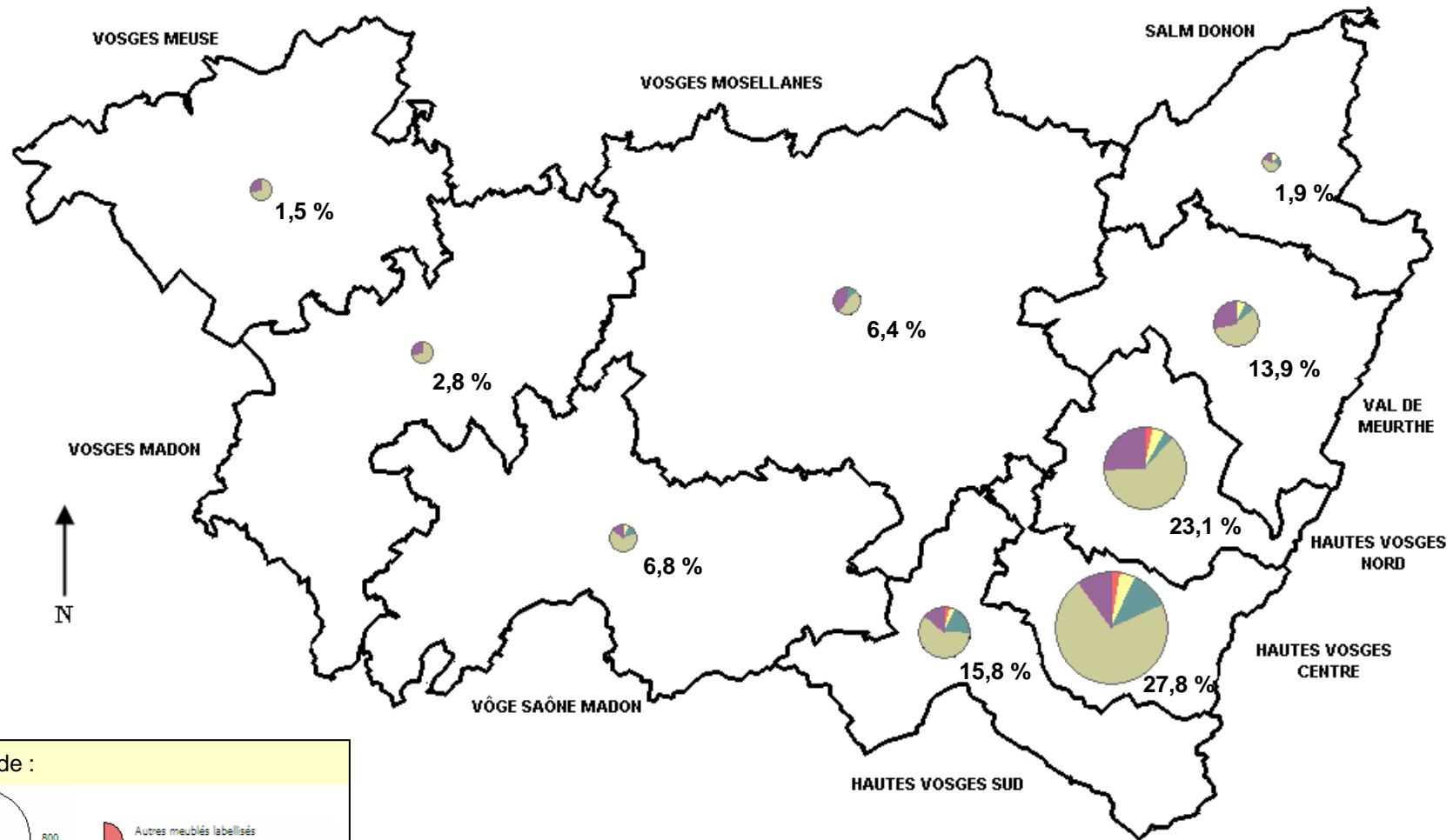
Nombre de structures et classement par territoire d'observation



Sources : Gîtes de France, Clévacances, Chambre d'agriculture, Accueil Paysan, Direction régionale du tourisme

Meublés de tourisme labellisés

Nombre de lits et classement par territoire d'observation



Sources : Gîtes de France, Clévacances, Chambre d'agriculture, Accueil Paysan, Direction régionale du tourisme

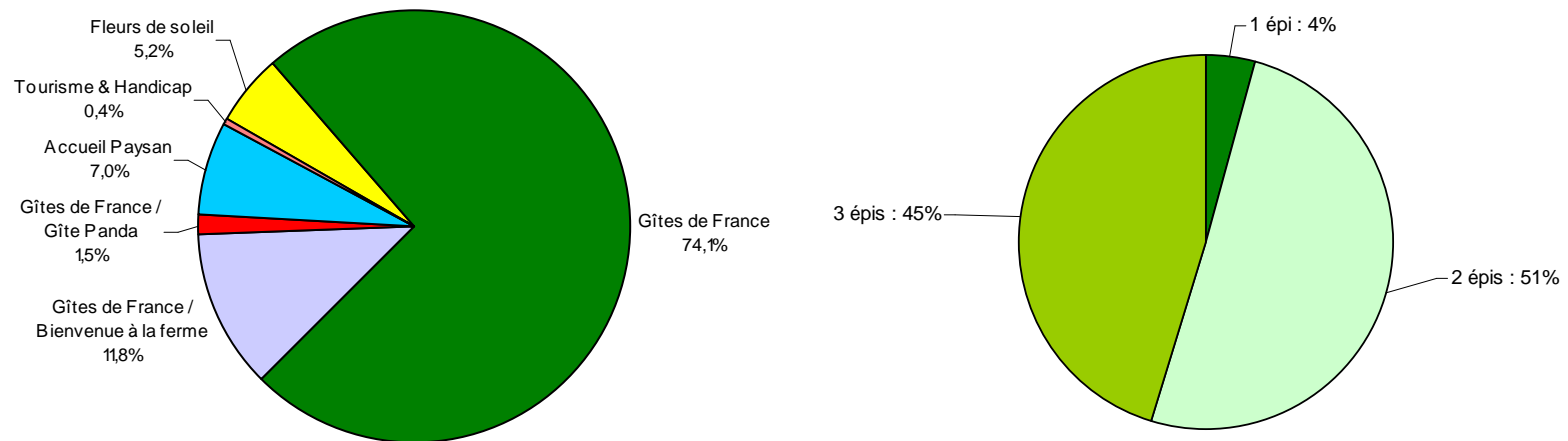
Les chambres d'hôtes labellisées en Lorraine

- On dénombre 294 chambres d'hôtes labellisées en Lorraine, pour une capacité totale de 1 401 lits. Le département arrive en seconde position (33 % des lits), derrière la Moselle (50 % des lits).

Les chambres d'hôtes labellisées dans les Vosges

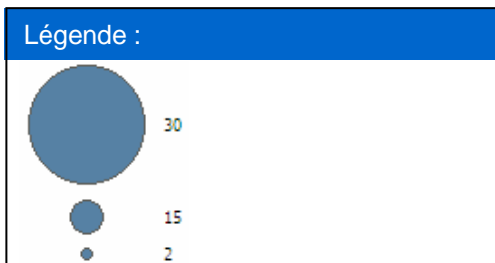
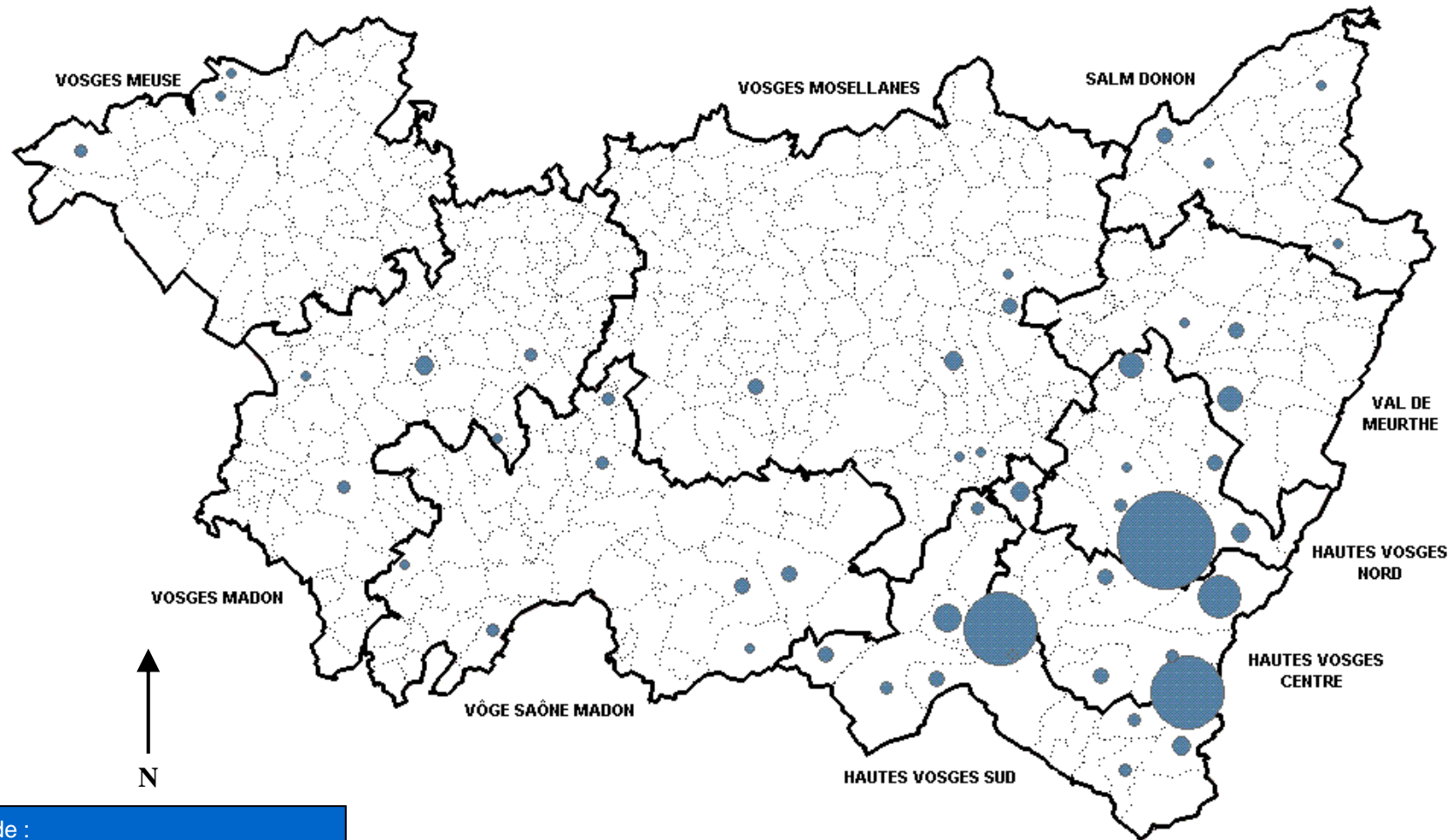
- Les Vosges comptent **64 chambres d'hôtes labellisées**, offrant **451 lits**.
- Le label **Gîtes de France** est largement majoritaire : seulement 7 structures possèdent un autre label (Fleurs de Soleil, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme).
- Une montée en gamme s'opère également du côté des chambres d'hôtes : + 7 structures 3 épis (soit 63 lits) par rapport à 2007.
- Les chambres d'hôtes sont réparties sur 50 communes, principalement concentrées dans la zone montagneuse du département, et plus précisément dans le territoire d'observation « Hautes Vosges Sud » (23,9 % des lits).

Capacité d'accueil des chambres d'hôtes labellisées vosgiennes par label et par catégorie (2008)



Chambres d'hôtes labellisées

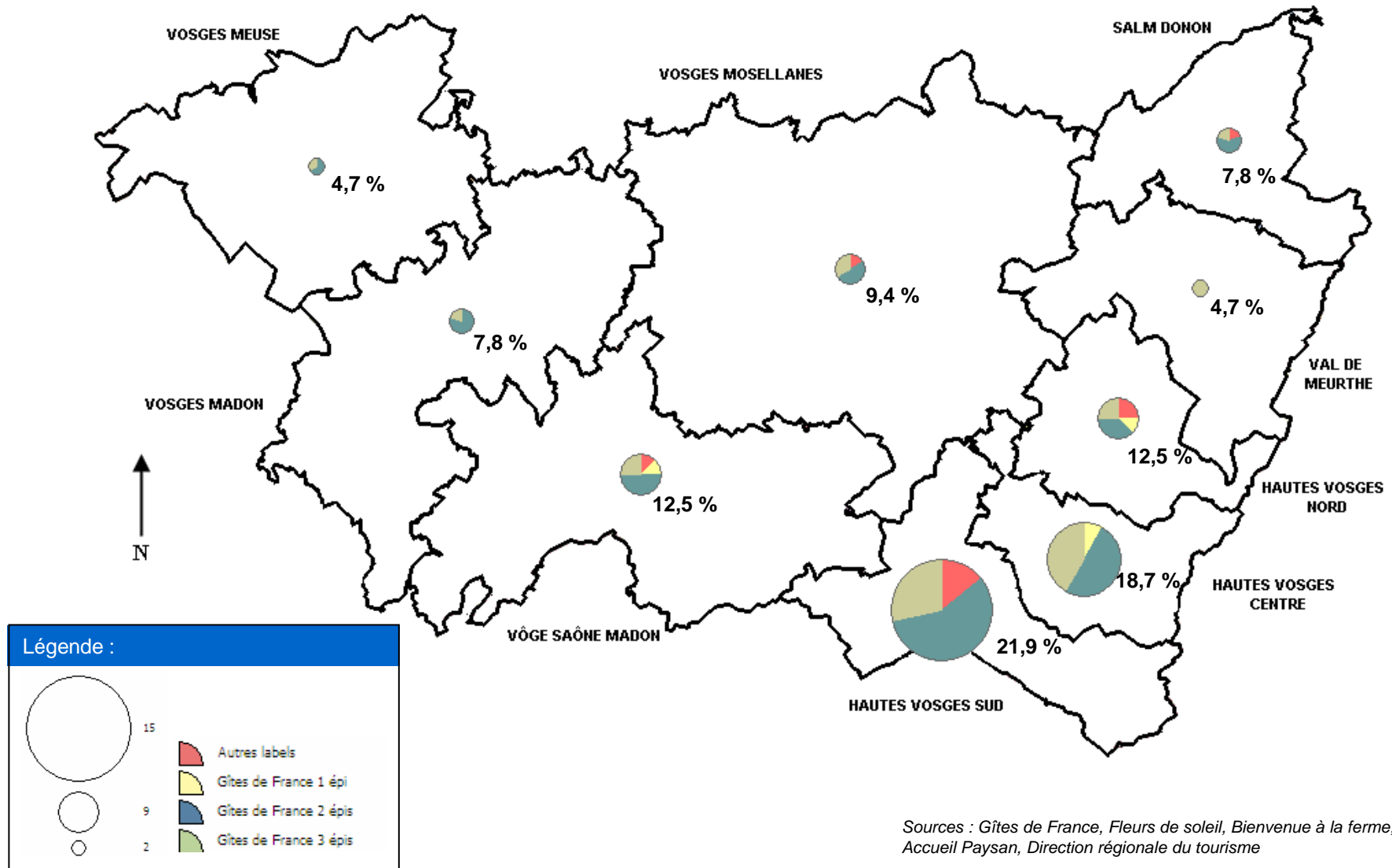
Nombre de lits par commune



Sources : Gîtes de France, Fleurs de soleil, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, Direction régionale du tourisme

Chambres d'hôtes labellisées

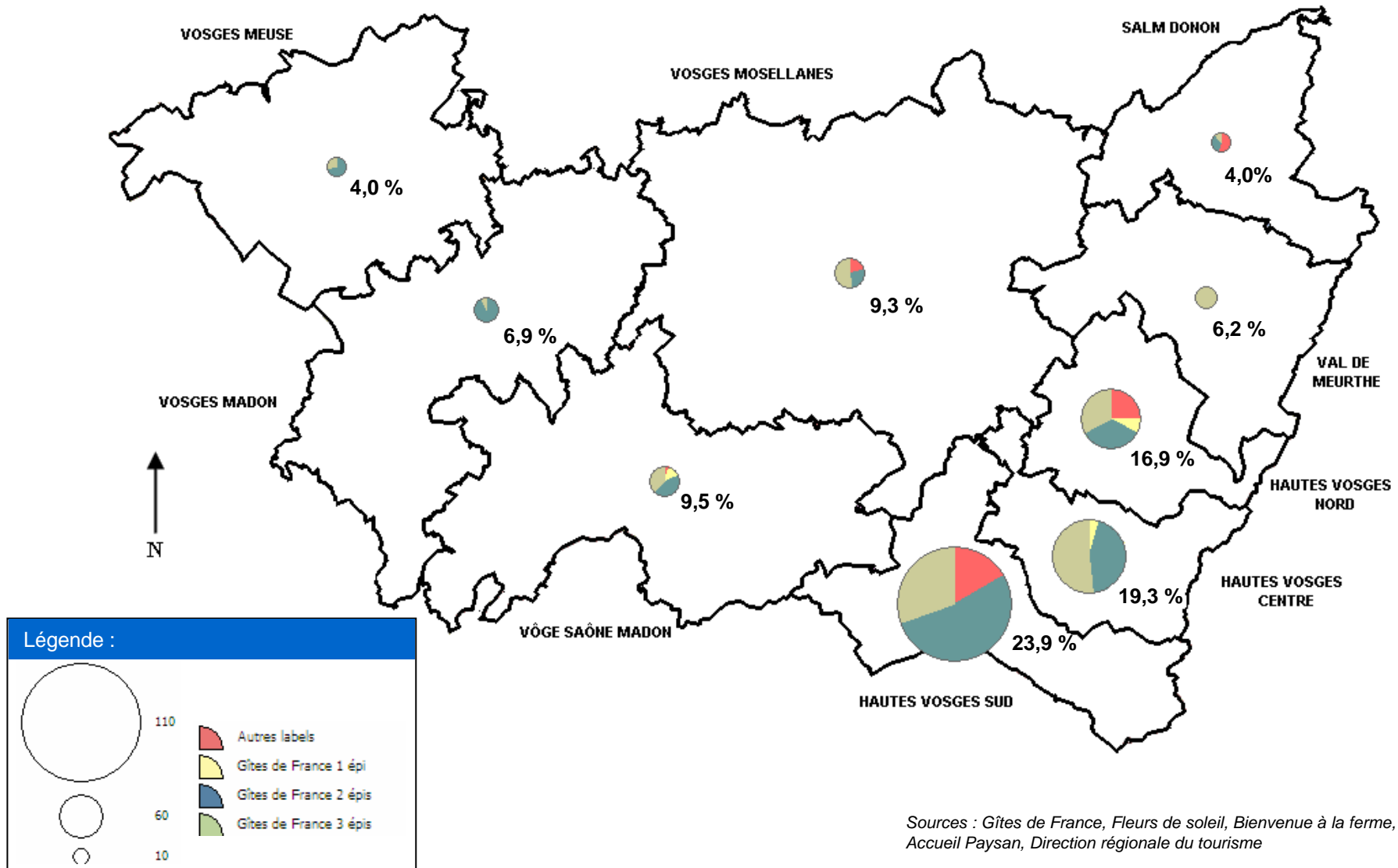
Nombre de structures et classement par territoire d'observation



Sources : Gîtes de France, Fleurs de soleil, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, Direction régionale du tourisme

Chambres d'hôtes labellisées

Nombre de lits et classement par territoire d'observation



Hébergements associatifs et collectifs

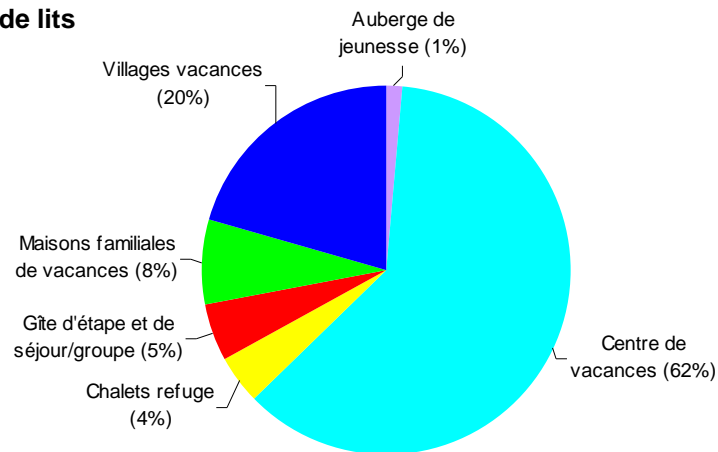
Capacité en nombre de structures

Les hébergements associatifs et collectifs dans les Vosges

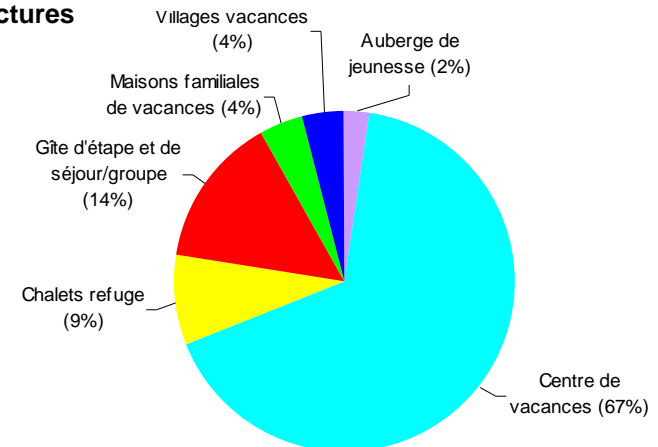
- **125 établissements** sont implantés dans le département, pouvant accueillir **8 974 personnes**, principalement en centres de vacances (67 % de l'offre).
- 83 structures possèdent un agrément DDJS, 14 possèdent un agrément DDASS,
- Capacité d'accueil moyenne par type d'hébergement :
 - Auberge de jeunesse : **44 lits / par établissement**
 - Centre de vacances : **66 lits / par établissement**
 - Chalet refuge : **34 lits / par établissement**
 - Gîte d'étape ou de séjour / groupe : **26 lits / par établissement**
 - Maison familiale de vacances : **135 lits / par établissement**
 - Village vacances : **367 lits / par établissement**
- 63 communes vosgiennes proposent un hébergement de cette catégorie.

Capacité d'accueil (nb de lits) des hébergements associatifs et collectifs vosgiens par catégorie

Nombre de lits

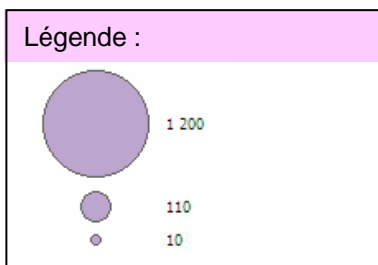
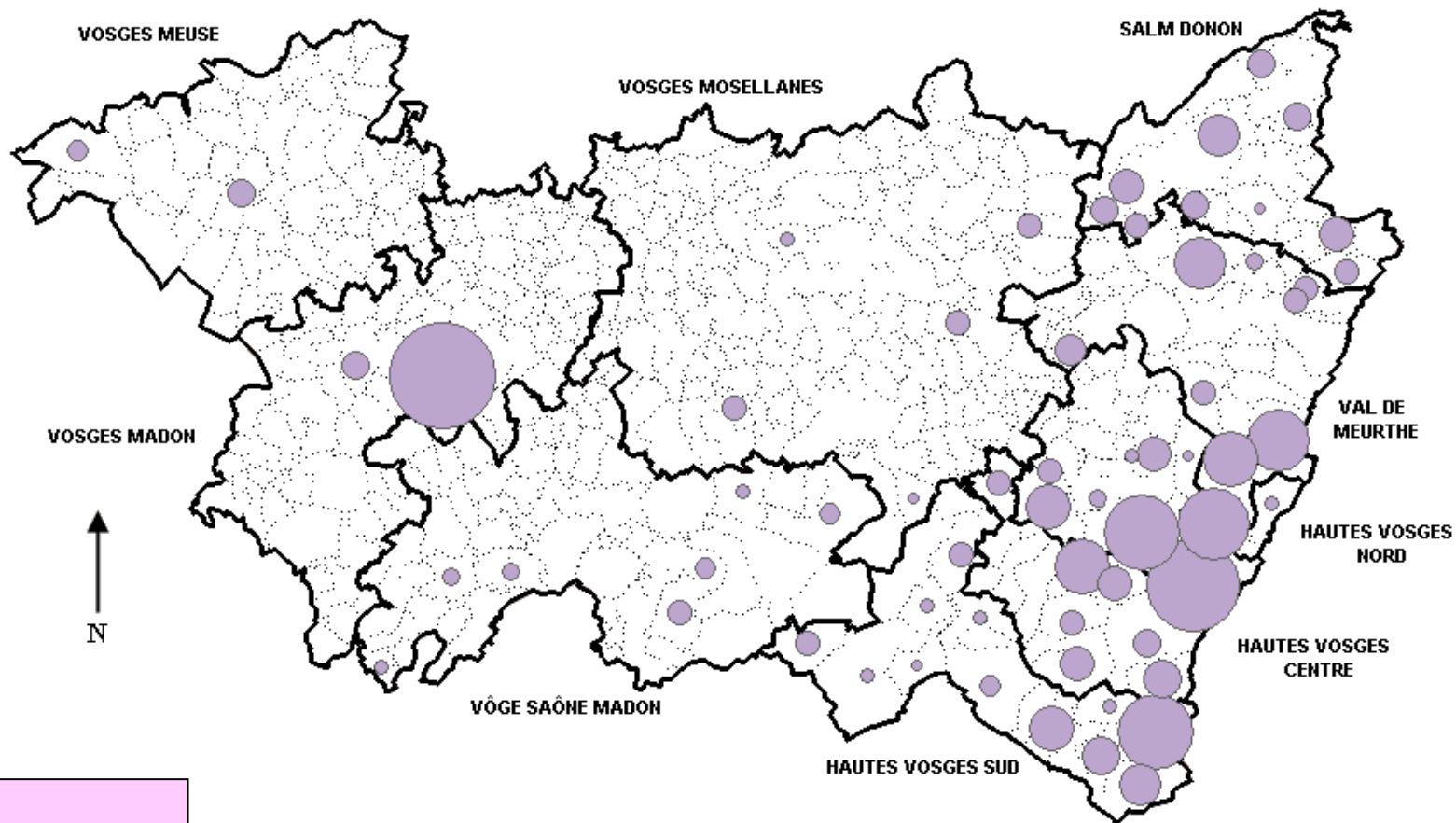


Nombre de structures



Hébergements associatifs et collectifs

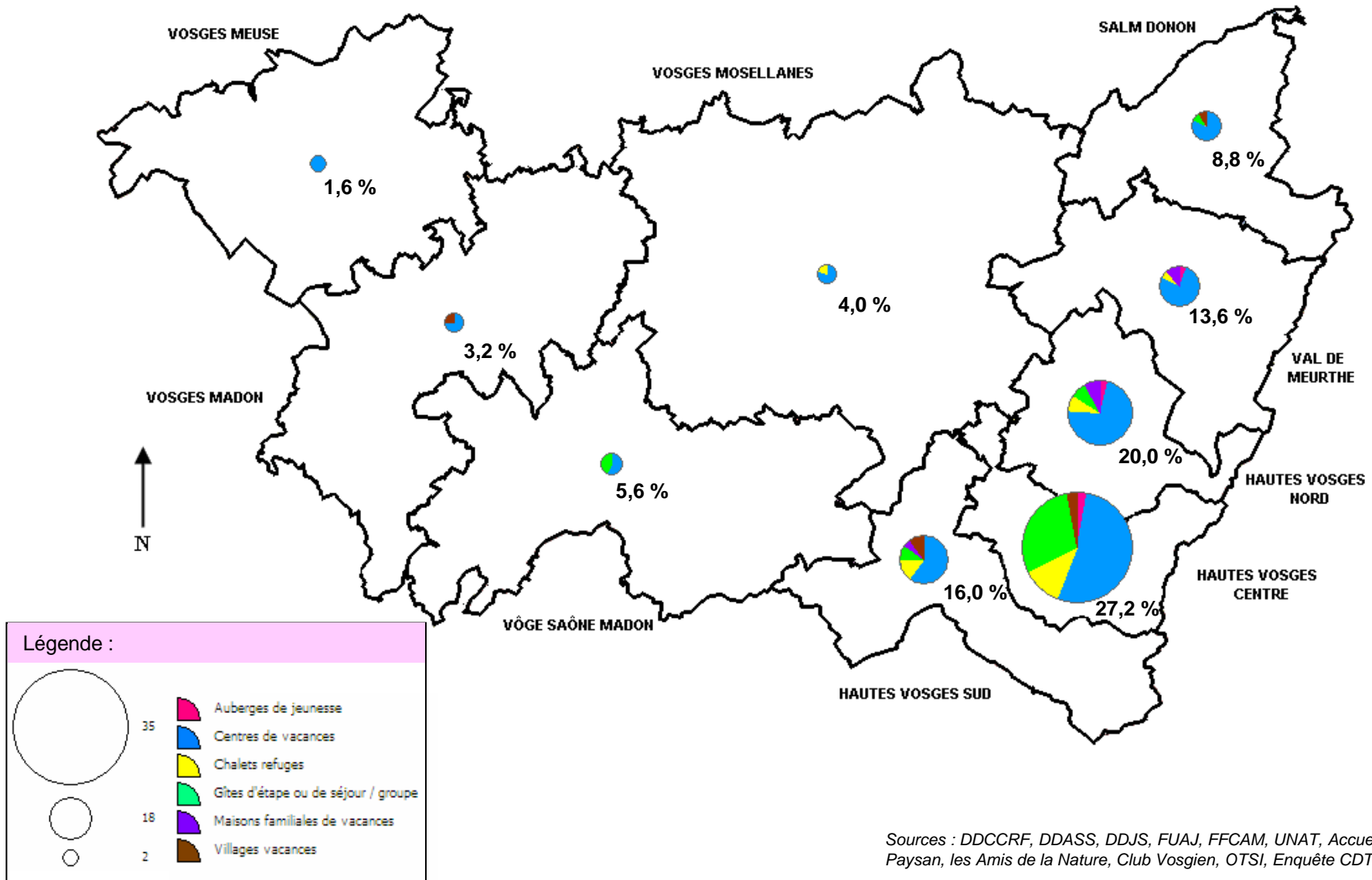
Nombre de lits par commune



Sources : DDCCRF, DDASS, DDJS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, OTSI, Enquête CDT

Hébergements associatifs et collectifs

Nombre de **structures** et classement par territoire d'observation



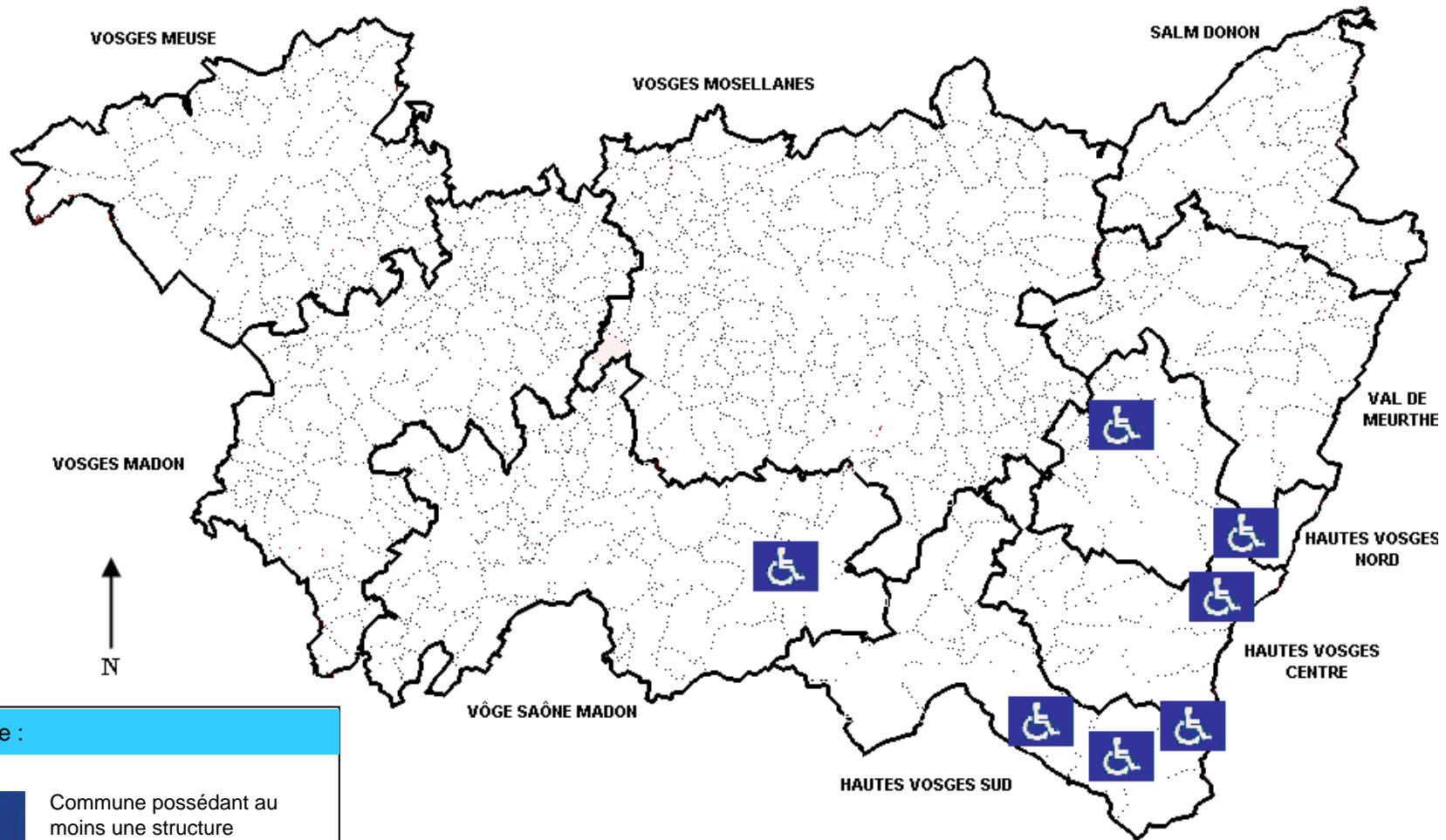
Les structures labellisées Tourisme et Handicap en Lorraine

- 48 structures ont reçu le label Tourisme et Handicap en Lorraine. La Meurthe et Moselle arrive en tête avec 23 sites labellisés, et les Vosges sont en 3^{ème} position.

Les structures labellisées Tourisme et Handicap dans les Vosges

- **8 structures touristiques** sont labellisées Tourisme & Handicap dans les Vosges.
- Ces établissements sont tous des **hébergements** : aucun site touristique ne possède ce label pour le moment.
- La répartition des hébergements labellisés est la suivante :
 - 1 structure proposant des chambres d'hôtes,
 - 4 meublés de tourisme,
 - 3 hébergements associatifs et collectifs.

Structures labellisées Tourisme et Handicap



Légende :



Commune possédant au moins une structure labellisée Tourisme et Handicap sur son territoire

Source : Direction Régionale du Tourisme

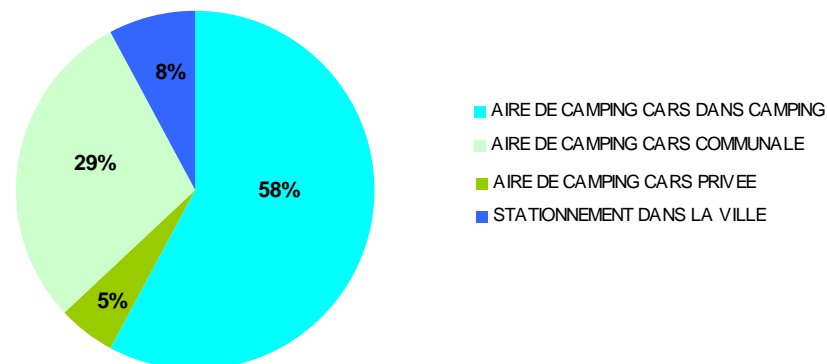
Les aires de camping cars en Lorraine (reconnues par la FFCC)

- La Lorraine compte 81 aires de service pour camping cars.
- Le département des Vosges occupe la première place (46,9 % de l'offre) devant la Meuse (25,9 %), puis la Meurthe et Moselle (13,6 %) et la Moselle (13,6 %).

Les aires de camping cars dans les Vosges (reconnues par la FFCC)

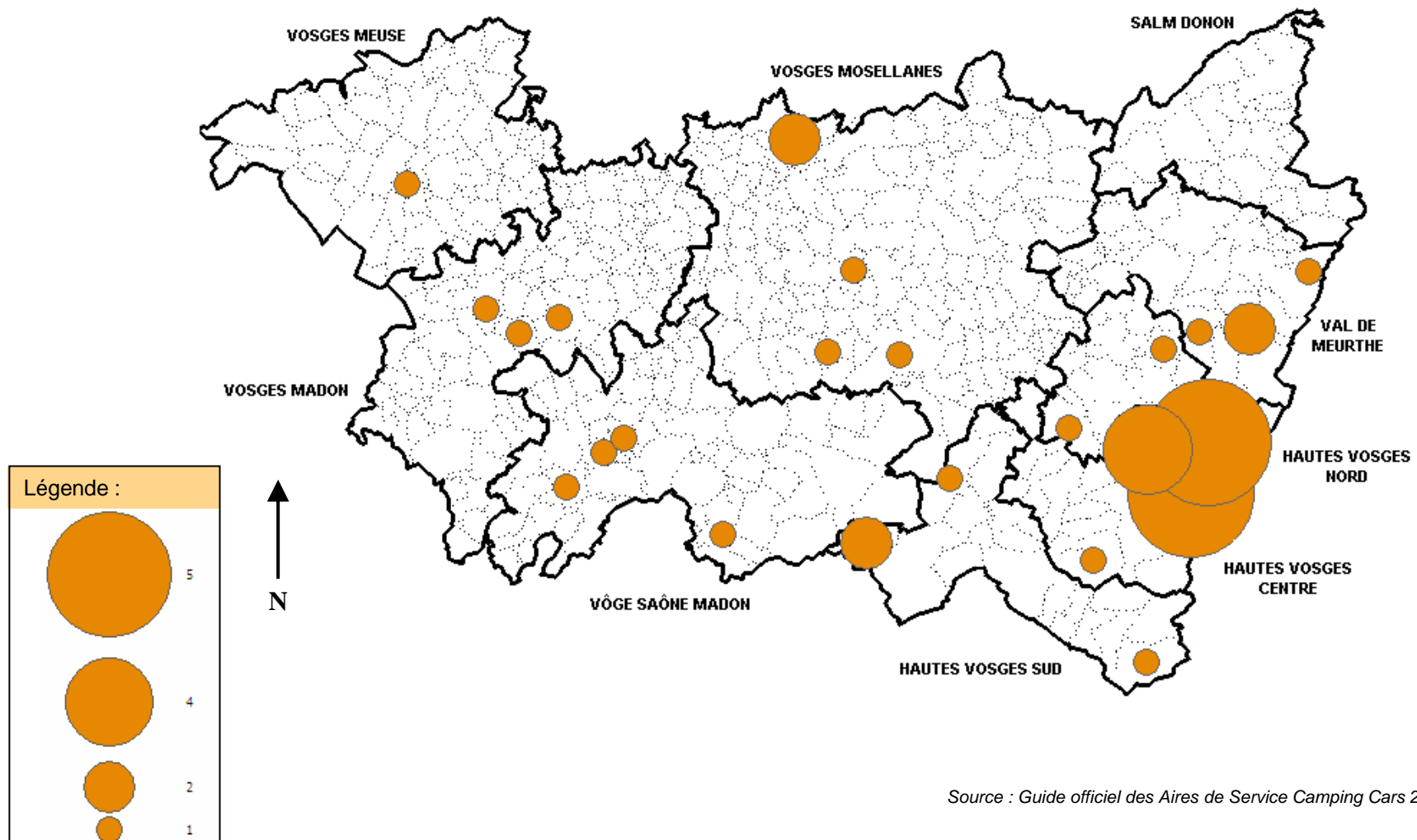
- Le département compte **38 structures d'accueil** pour les campings cars.
- Ce type d'équipement est présent dans **24 communes** vosgiennes.
- On dénombre :
 - 22 aires de camping cars dans des campings,
 - 2 aires de camping cars privées,
 - 11 aires de camping cars communales,
 - 3 zones de stationnement spécifiques dans la ville

Typologie des aires de camping car



Structures d'accueil pour camping cars

Nombre de structures par commune



Source : Guide officiel des Aires de Service Camping Cars 2008 (FFCC)

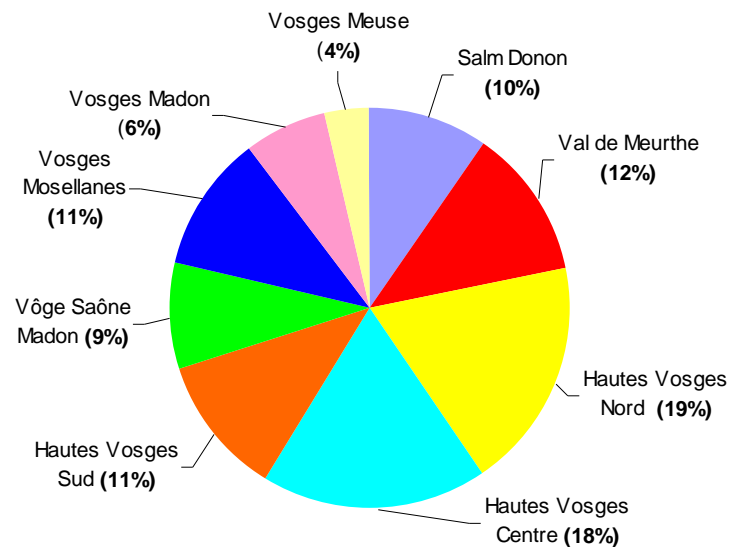
Résidences secondaires en Lorraine

- **39 159 résidences secondaires** sont présentes en Lorraine, pouvant accueillir **195 795 personnes**.
- Près d'1 résidence secondaire sur 2 (44 %) se situe dans les Vosges.

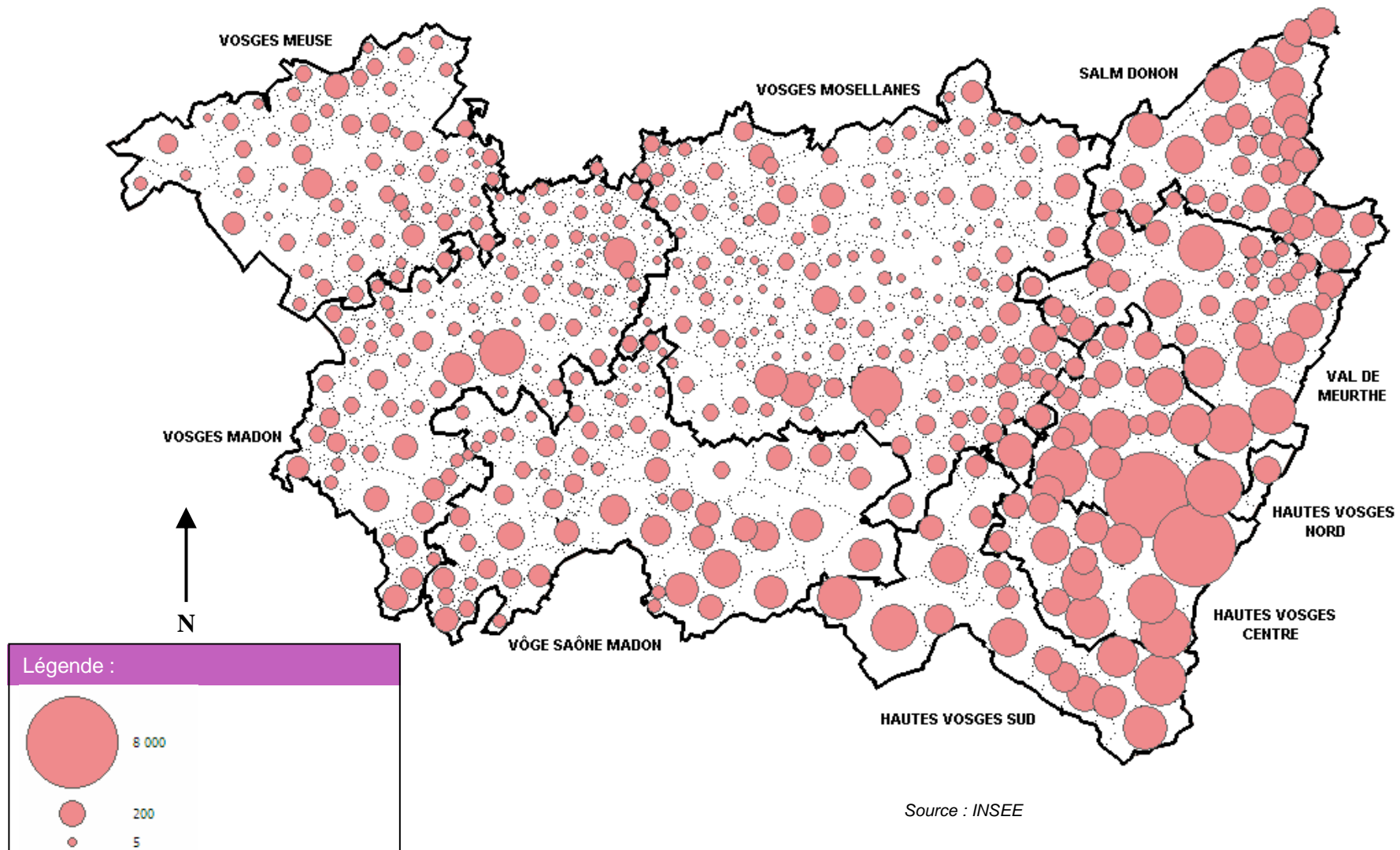
Résidences secondaires dans les Vosges

- Le département compte **17 287 résidences secondaires** pour une capacité totale de **86 435 lits**.
- Cet hébergement non marchand couvre une très grande partie du département : seules 25 communes sur les 515 ne comptent aucune résidence secondaire.
- On dénombre en moyenne 33 résidences secondaires (soit 168 lits) par commune.
- 14 communes concentrent au moins 1 000 lits en résidences secondaires, dont 2 concentrent plus de 5 000 lits : La Bresse (6 655 lits) et Gérardmer (7 425 lits).

Répartition des lits par territoire d'observation



Résidences secondaires Nombre de lits par commune



Définition : C'est la proportion des touristes potentiels (lorsque tous les lits offerts sont occupés) par rapport à la population locale résidente. Cet indicateur permet de mesurer la « touristicité » d'un espace géographique par les touristes accueillis.

Si le taux de fonction touristique est inférieur à 100% cela signifie que la population locale est majoritaire par rapport au nombre possible de touristes. Les retombées économiques sont plutôt faibles.

Si le taux de fonction touristique est supérieur à 500%, ceci signifie que l'espace géographique accueille au moins 5 touristes pour un individu de la population locale.

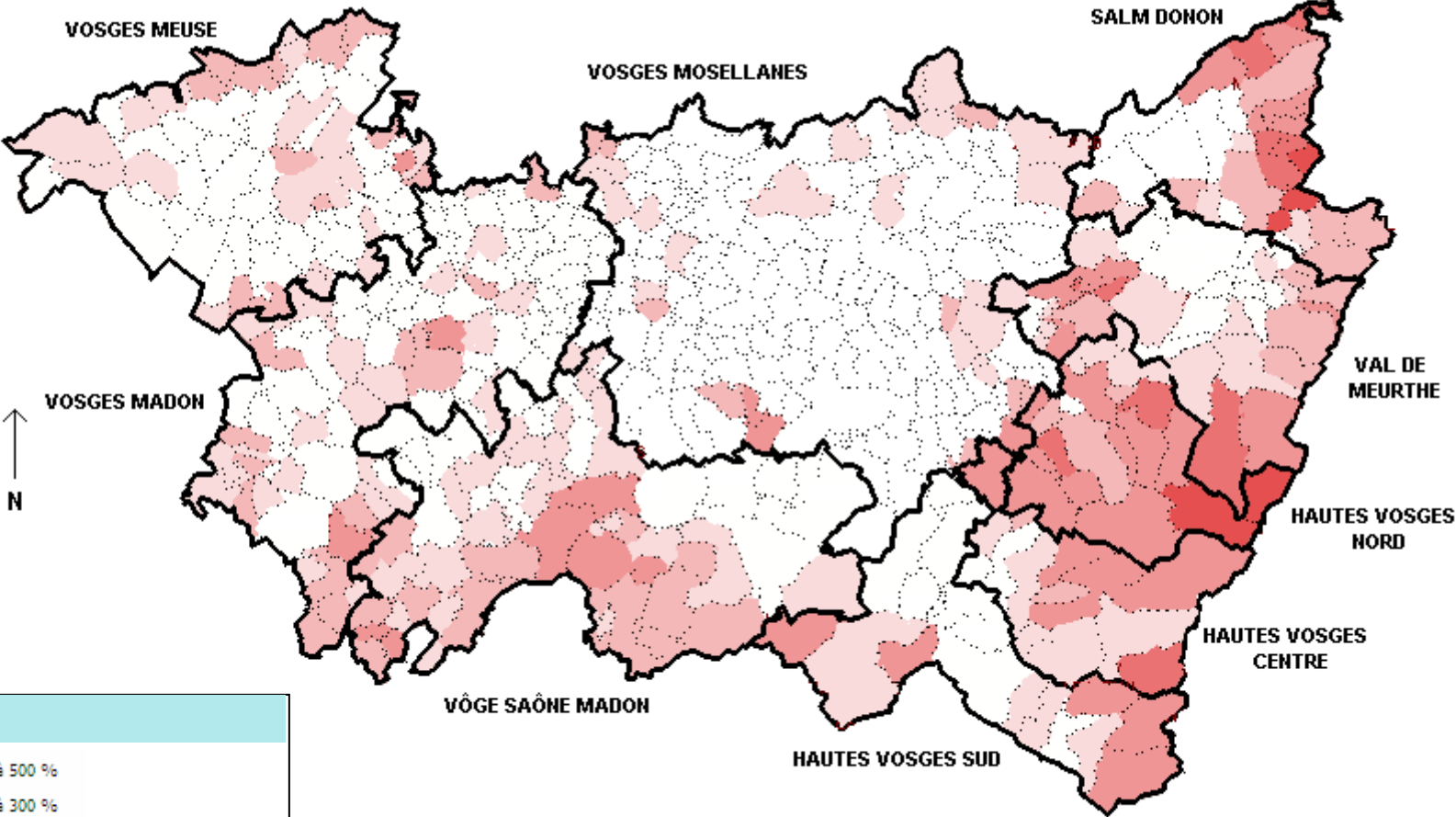
Entre ces deux taux, la présence des touristes est ressentie et constitue un **revenu économique non négligeable**.

Exemple : la commune de Vioménil possède un taux de fonction touristique de 101 %. Cela signifie que lorsque tous les lits sont occupés, la population de cette commune peut doubler.

Données par commune

- Les communes situées dans la partie montagne présentent les taux les plus élevés : les 18 communes qui ont un taux de fonction touristique supérieur à 200 % y sont localisées.
- 5 communes ont un taux supérieur à 300 %.
- Xonrupt Longemer est la seule commune qui possède un taux supérieur à 500 %.

Le taux de fonction touristique



Légende :

	de 301 à 500 %
	de 201 à 300 %
	de 101 à 200 %
	de 51 à 100 %
	de 26 à 50 %
	de 0 à 25 %

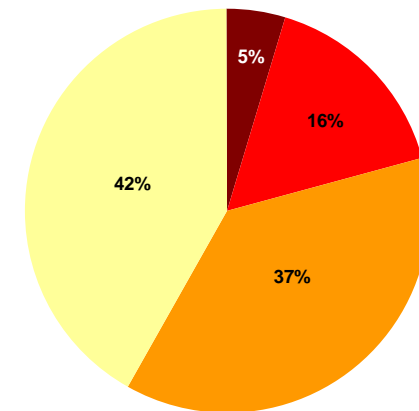
Sources : DDCCRF, Préfecture, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Clévacances, Direction du Tourisme, Fleurs de soleil, DDJS, DDASS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, OTSI, Enquête CDT

Les villes et villages fleuris en Lorraine

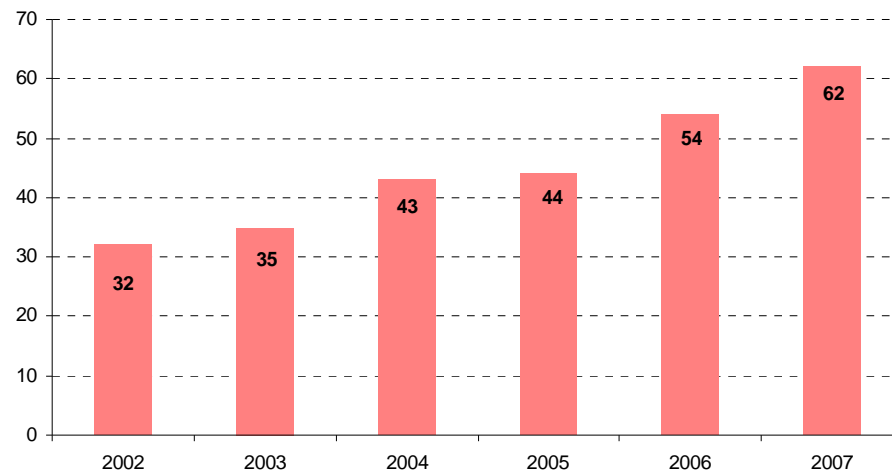
- La région Lorraine totalise 292 villes et villages fleuris.
- Les Vosges arrivent en troisième position, derrière la Moselle et la Meurthe et Moselle.

Les villes et villages fleuris dans les Vosges

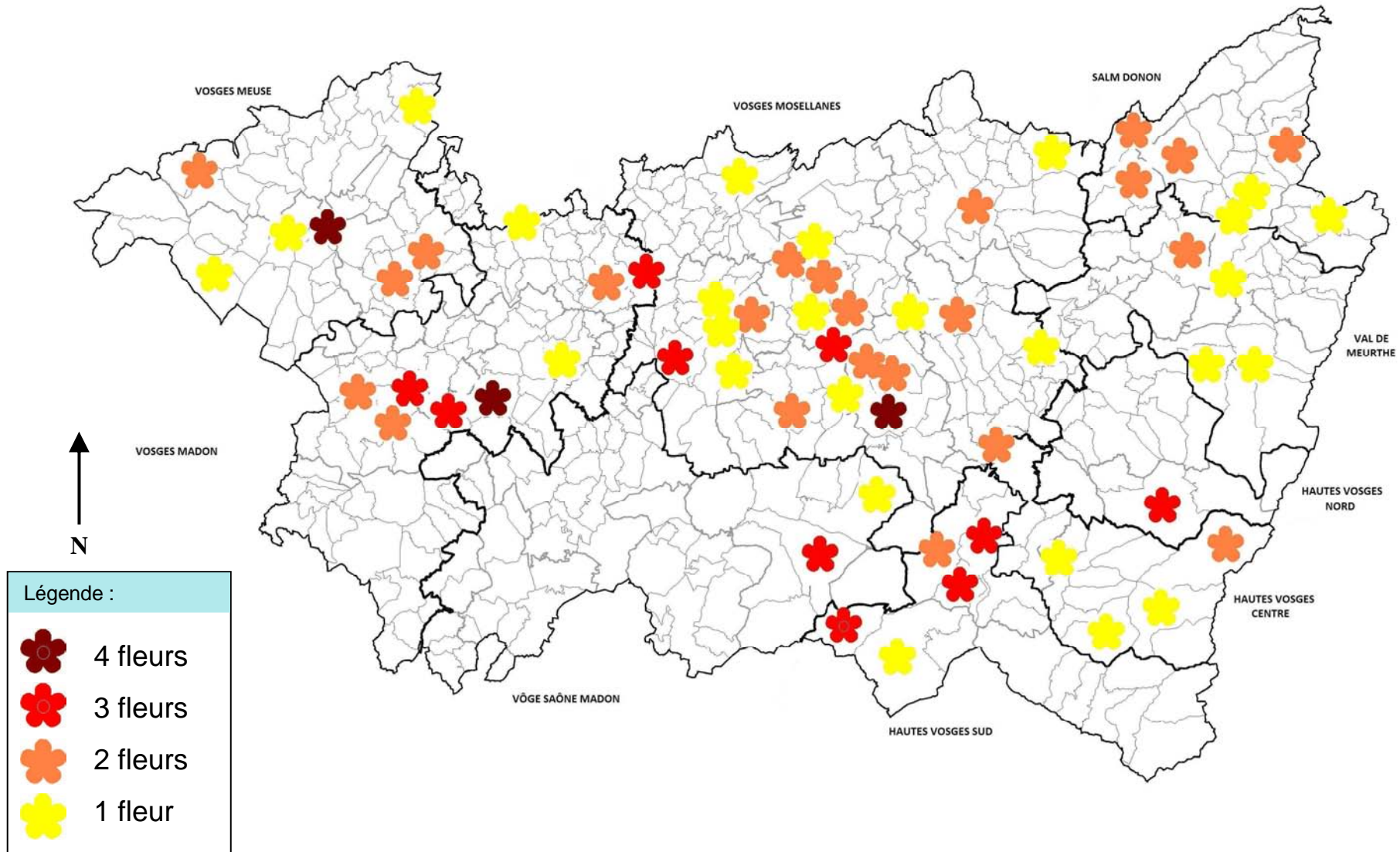
- **62 villes et villages fleuris** dans les Vosges.
- 1 ville classée 4 fleurs a également obtenu le « Grand Prix National ».
- La répartition des classements est la suivante :
 - 26 communes possédant 1 fleur,
 - 23 communes possédant 2 fleurs,
 - 10 communes possédant 3 fleurs,
 - 3 communes possédant 4 fleurs.



Evolution du nombre de villes et villages fleuris dans les Vosges



■ 4 fleurs ■ 3 fleurs ■ 2 fleurs ■ 1 fleur



Annexes : Tableaux récapitulatifs

Capacité d'accueil touristique totale (en hébergements marchands)	Hôtellerie		Résidences de tourisme		Hôtellerie de plein air		Meublés de tourisme labellisés		Chambres d'hôtes labellisées		Hébergements associatifs & collectifs		Total	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon	17	333			4	663	11	51	5	18	11	914	48	1979
Val de Meurthe	21	800			4	825	64	368	3	28	17	1348	109	3369
Hautes Vosges Nord	57	2228	2	228	35	10845	124	613	8	76	25	1582	251	15572
Hautes Vosges Centre	37	1227	1	231	5	1542	152	741	12	87	34	1791	241	5619
Hautes Vosges Sud	46	1878	3	241	13	2046	83	419	14	108	20	1441	179	6133
Vôge Saône Madon	11	334			6	540	38	182	8	43	7	271	70	1370
Vosges Mosellanes	43	1950			9	1560	33	169	6	42	5	248	96	3969
Vosges Madon	25	1422			5	1116	16	75	5	31	4	1249	55	3893
Vosges Meuse	9	273			4	435	8	41	3	18	2	130	26	897
Total	266	10445	6	700	85	19572	529	2659	64	451	125	8974	1075	42801

Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Clévacances, Tourisme & handicap, Fleurs de Soleil, DDJS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, Transhumances, OTSI, Enquête CDT

Offre en Hôtels	Non classé		Tourisme sans étoile		1 étoile		2 étoiles		3 étoiles		4 étoiles		Total	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon	8	135	2	33	2	46	4	99	1	20			17	333
Val de Meurthe	7	132	3	256			10	386	1	26			21	800
Hautes Vosges Nord	14	374	4	110	4	108	19	738	13	753	3	145	57	2228
Hautes Vosges Centre	14	212	3	63			18	752	2	200			37	1227
Hautes Vosges Sud	9	215	10	433	2	59	23	904	2	267			46	1878
Vôge Saône Madon	2	23	3	60			6	251					11	334
Vosges Mosellanes	14	247	5	551	2	44	16	694	5	390	1	24	43	1950
Vosges Madon	3	46	2	42	2	62	14	877	4	395			25	1422
Vosges Meuse	1	16					7	206	1	51			9	273
Total	72	1400	32	1548	12	319	117	4907	29	2102	4	169	266	10445

Sources : DDCCRF, Préfecture, Enquête CDT

Offre en Résidences de tourisme	Non classé		Tourisme sans étoile		1 étoile		2 étoiles		3 étoiles		4 étoiles		Total	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon													0	0
Val de Meurthe													0	0
Hautes Vosges Nord					1	130			1	98			2	228
Hautes Vosges Centre									1	231			1	231
Hautes Vosges Sud							1	95	2	146			3	241
Vôge Saône Madon													0	0
Vosges Mosellanes													0	0
Vosges Madon													0	0
Vosges Meuse													0	0
Total	0	0	0	0	1	130	1	95	4	475	0	0	6	700

Sources : DDCCRF, Préfecture, Enquête CDT

Annexes : Tableaux récapitulatifs

Offre en Hôtellerie de plein air	Camping à la ferme		Aire naturelle de camping		1 étoile		2 étoiles		3 étoiles		4 étoiles		TOTAL		%	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon	1	18					2	240	1	405			4	663	4,71%	3,39%
Val de Meurthe					1	75	1	144	1	252	1	354	4	825	4,71%	4,22%
Hautes Vosges Nord	2	63	2	150	4	495	17	5289	6	1941	4	2907	35	10845	41,18%	55,41%
Hautes Vosges Centre							2	480	2	687	1	375	5	1542	5,88%	7,88%
Hautes Vosges Sud	2	36	1	75			6	810	4	1125			13	2046	15,29%	10,45%
Vôge Saône Madon	2	36	1	75	2	222	1	207					6	540	7,06%	2,76%
Vosges Mosellanes			3	225	1	105	3	501	1	234	1	495	9	1560	10,59%	7,97%
Vosges Madon			1	75			3	801	1	240			5	1116	5,88%	5,70%
Vosges Meuse					1	90	3	345					4	435	4,71%	2,22%
Total	7	153	8	600	9	987	38	8817	16	4884	7	4131	85	19572	100,0%	100,0%

Sources : DDCCRF, Préfecture, FFCC, Chambre d'agriculture, Gîtes de France, Accueil Paysan, Enquête CDT

Offre en Meublés de tourisme labellisés	Autres labels		En cours de classement		1 épi		2 épis		3 épis		4 épis		Total	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon	0	0	1	8	2	8	5	26	3	9	0	0	11	51
Val de Meurthe	0	0	5	27	6	26	39	211	14	104	0	0	64	368
Hautes Vosges Nord	4	21	6	29	7	25	84	375	23	163	0	0	124	614
Hautes Vosges Centre	3	20	6	32	21	84	112	531	10	74	0	0	152	740
Hautes Vosges Sud	2	16	3	15	17	77	50	253	11	58	0	0	83	419
Vôge Saône Madon	0	0	3	15	5	22	25	120	5	25	0	0	38	182
Vosges Mosellanes	0	0	1	4	5	19	18	80	9	66	0	0	33	169
Vosges Madon	0	0	0	0	0	0	12	54	4	21	0	0	16	75
Vosges Meuse	0	0	0	0	0	0	4	17	4	24	0	0	8	41
Total	9	57	25	130	63	261	350	1674	82	537	0	0	529	2659

Sources : Gîtes de France, Clévacances, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, Tourisme & handicap

Offre en Chambres d'hôtes labellisées	Autres labels		En cours de classement		1 épi		2 épis		3 épis		4 épis		Total		%	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon	1	10					3	6	1	2			5	18	7,81%	3,99%
Val de Meurthe	0	0							3	28			3	28	4,69%	6,21%
Hautes Vosges Nord	2	19			1	6	3	26	2	25			8	76	12,50%	16,85%
Hautes Vosges Centre	0	0			1	4	6	38	5	45			12	87	18,75%	19,29%
Hautes Vosges Sud	2	18					8	57	4	33			14	108	21,88%	23,95%
Vôge Saône Madon	1	2			1	6	4	19	2	16			8	43	12,50%	9,53%
Vosges Mosellanes	1	9					3	11	2	22			6	42	9,38%	9,31%
Vosges Madon	0	0					4	29	1	2			5	31	7,81%	6,87%
Vosges Meuse	0	0					2	13	1	5			3	18	4,69%	3,99%
Total	7	58	0	0	3	16	33	199	21	178	0	0	64	451	100,0%	100,0%

Sources : Gîtes de France, Bienvenue à la ferme, Fleurs de Soleil, Accueil Paysan, Tourisme & handicap

Annexes : Tableaux récapitulatifs

Offre en Hébergements associatifs & collectifs	Auberge de jeunesse		Centre de vacances		Chalet Refuge		Gîte d'étape ou de séjour/groupe		Maisons Familiales de Vacances		Villages Vacances		Total		%	
	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits	Nb	Lits
Salm Donon			9	772			1	12			1	130	11	914	8,8%	10,2%
Val de Meurthe	1	20	13	902	1	20			2	406			17	1348	13,6%	15,0%
Hautes Vosges Nord	1	78	18	1153	2	85	2	37	2	229			25	1582	20,0%	17,6%
Hautes Vosges Centre	1	35	18	1267	4	104	10	284			1	101	34	1791	27,2%	20,0%
Hautes Vosges Sud			12	711	3	91	2	51	1	40	2	548	20	1441	16,0%	16,1%
Vôge Saône Madon			4	194			3	77					7	271	5,6%	3,0%
Vosges Mosellanes			4	178	1	70							5	248	4,0%	2,8%
Vosges Madon			3	195							1	1054	4	1249	3,2%	13,9%
Vosges Meuse			2	130									2	130	1,6%	1,4%
Total	3	133	83	5502	11	370	18	461	5	675	5	1833	125	8974	100,0%	100,0%

Sources : DCCRF, DDJS, FUAJ, FFCAM, UNAT, Accueil Paysan, les Amis de la Nature, Club Vosgien, Transhumances, OTSI, Enquête CDT

Aires de camping cars	AIRE DE CAMPING CARS DANS CAMPING	AIRE DE CAMPING CARS DANS CAMPING A LA FERME	AIRE DE CAMPING CARS PRIVEE	AIRE DE CAMPING CARS COMMUNALE	STATIONNEMENT DANS LA VILLE	TOTAL
SALM DONON						0
VAL DE MEURTHE	3			1		4
HAUTES VOSGES NORD	9			1	1	11
HAUTES VOSGES CENTRE	3		1	1	1	6
HAUTES VOSGES SUD	3			1		4
VÔGE SAÔNE MADON			1	2	1	4
VOSGES MOSELLANES	3			2		5
VOSGES MADON	1			2		3
VOSGES MEUSE				1		1
Total	22	0	2	11	3	38

Offre en Résidences secondaires	Nb	Lits
Salm Donon	1680	8400
Val de Meurthe	2090	10450
Hautes Vosges Nord	3264	16320
Hautes Vosges Centre	3099	15495
Hautes Vosges Sud	1961	9805
Vôge Saône Madon	1476	7380
Vosges Mosellanes	1953	9765
Vosges Madon	1119	5595
Vosges Meuse	645	3225
Total	17287	86435

Source : INSEE (RGP 1999)

Le Comité Départemental du Tourisme des Vosges souhaite remercier l'ensemble des partenaires contactés dans le cadre de la constitution de cet atlas, et ayant permis sa réalisation.



Comité Départemental du Tourisme des Vosges
Avenue du Général de Gaulle – BP 80018 – 88001 EPINAL Cedex
Tél. 03 29 82 49 93 – Fax. 03 29 64 09 82
E-mail : tourismevosges@cg88.fr
www.tourismevosges.fr

Retrouvez les publications de l'Observatoire Départemental du Tourisme des Vosges sur
http://www.tourismevosges.fr/fr/observatoire_2007.php

Vos contacts au CDT des Vosges:

Damien PARMENTIER – Directeur
Yannick HOLTZER – Chargé de Mission – yholtzer@cg88.fr
Maryse AUBERT – Chargée de Mission – maubert@cg88.fr